

R/TP 92p

1706

MAISON ISRAËLITE
DE

REFUGE POUR L'ENFANCE

19, Boulevard de la Saussaye, 19

NEUILLY-SUR-SEINE

(SEINE)

Fondée en Juillet 1866

PAR

Madame Coralie CAHEN

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 29 JUILLET 1892

COMPTE RENDU

Année 1906



PARIS

IMPRIMERIE EDMOND LYON

17, RUE PARMENTIER, 17

Bibliothèque Maison de l'Orient

072802

LA MAISON ISRAÉLITE DE REFUGE

POUR L'ENFANCE,

étant reconnue comme Établissement d'utilité publique,

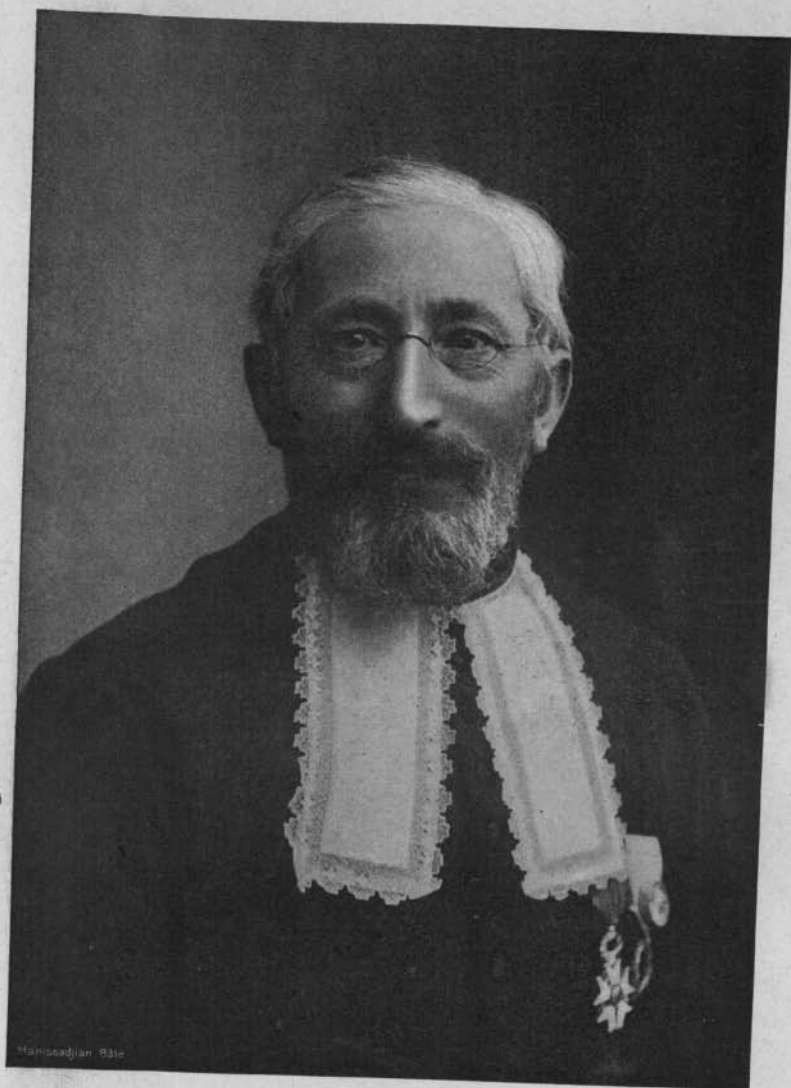
jouit de la personnalité civile.

Elle peut recevoir des Dons et des Legs

en argent, en objets mobiliers

et en immeubles.

Directrice : M^{me} LANG-WELLHOFF.



Manisadjan 9312

ZADOC-KAHN

GRAND RABBIN DU CONSISTOIRE CENTRAL DES ISRAÉLITES
DE FRANCE

Né à Momenheim (Alsace), le 18 Février 1839

Décédé à Paris, le 9 Décembre 1905.



R/Tp 2p

MAISON ISRAËLITE

DE

REFUGE POUR L'ENFANCE

19, Boulevard de la Saussaye, 19

NEUILLY-SUR-SEINE

(SEINE)

Fondée en Juillet 1866

PAR

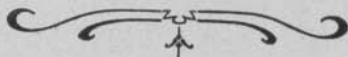
Madame Coralie CAHEN

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 29 JUILLET 1892

COMPTE RENDU

Année 1906



PARIS

IMPRIMERIE EDMOND LYON

17, RUE PARMENTIER, 17

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente honoraire

Madame ZADOC-KAHN, 54, rue La Bruyère.

Présidente

Madame Salomon REINACH, 4, rue de Traktir.

Vice-Présidentes

Madame Fernand LISBONNE, 47, rue de Chabrol.

Madame la baronne David LÉONINO, 102, avenue Malakoff.

Trésorière

Madame la baronne Salomon de ROTHSCHILD, 11, rue Berryer.

Trésorière-adjointe

Madame Sigismond REITLINGER, 66, avenue Victor-Hugo.

Secrétaire

Madame Arthur HAAS, 58, rue des Petites-Écuries.

Secrétaire-adjointe

Mademoiselle Rosalie STERN, 15, rue Alphonse de Neuville.

Membres Honoraires

Mesdames Louis LEVEN, Félix LÉVY, Maurice MARSDEN, Gobert DALSACE.

Membres

MESDAMES,

ALCAN (Marthe) (Mlle), 7, rue Picot.
ALPHEN-SALVADOR (Emile), 10, avenue de Messine.
ARON (Armand), 28, avenue de l'Opéra.
BERNHEIM, 52, rue La Bruyère.
BERNHEIM-STERN, 17, rue de la Bienfaisance.
BICKART-SÉE 101, boulev. Malesherbes.
DEBBÉ, 5 bis, avenue Philippe le Boucher, Neuilly-sur-Seine.
DEUTSCH DE LA MEURTHE (Henry), 4, place des Etats-Unis.
DREYFUSS (J.-H.), 95, rue Taitbout.
HAARBLEICHER (Paul), 68, avenue d'Iéna.
HALPHEN (Fernand), 45, rue Dumont-d'Urville.
HARTOG, 23, rue de la Pépinière.
HECHT (Myrtil), 125, boulevard Malesherbes.
HEIMANN (René), 5, rue de Phalsbourg.
HELBRONNER (Horace), 48, av. du Bois-de-Boul.
HESSE (Adolphe), 350, rue Saint-Honoré.
LANTZ (Léon), 9, avenue Hoche.
LÉON (Xavier), 39, rue des Mathurins.
MANUEL (Eugène), 11, rue Mignard.

MESDAMES,

MOCH (Gaston), 16, avenue de la Grande-Armée.
MOYSE (Anselme), 29, rue Octave Feuillet.
OULMONT (Léon), 5, place Malesherbes.
PÉREIRE (Eugène), 45, faubourg Saint-Honoré.
REITLINGER (Adolphe), 7, rue de Phalsbourg.
RHEIMS (Edmond), 122 bis, avenue Victor-Hugo.
ROTHSCHILD (baronne Henri de), 33, faubourg Saint-Honoré.
SAINT-PAUL (Georges), 8, place des Etats-Unis.
SÉE (la générale), 9, place des Ternes.
STERN (Edgard), 20, avenue Montaigne.
STERN (Michel), 15, rue Alphonse de Neuville.
TRÈVES (Georges), 78, rue de Prony.
ULMANN (Th.), 30, boulev. Malesherbes.
WEIL (Georges-Denis), 22, place Malesherbes.
WEILL (Alexandre), 34 bis, avenue du Bois-de-Boulogne.
WEISSWEILLER (Charles), 1, rue Nitot.

COMMISSIONS

FINANCES

Présidente : M^{me} la baronne David LÉONINO.

Vice-Présidente : M^{me} Sigismond REITLINGER.

Membres : M^{mes} Arthur HAAS, Fernand HALPHEN, Paul HAARBLEICHER,
René HEIMANN, Fernand LISBONNE.

HYGIÈNE

Présidente : M^{me} la baronne Henri de ROTHSCHILD.

Vice-Présidente : M^{me} Léon OULMONT.

Membres : M^{me} la baronne David LÉONINO, M^{me} Léon LANTZ, M^{lle} Rosalie STERN, M^{me} Xavier LÉON.

ATELIERS

Présidente : M^{me} HARTOG.

Membres : M^{lle} Marthe ALCAN, M^{mes} Armand ARON, DEUTSCH DE LA MEURTHE, Adolphe HESSE, Léon OULMONT, Edmond RHEIMS, Michel STERN, M^{lle} Rosalie STERN, Georges TRÈVES, Alexandre WEILL, WEISWEILLER, ZADOC-KAHN.

PLACEMENT

Présidente : M^{me} Eugène PÉREIRE.

Membres : Toutes les Dames du Conseil d'Administration.

COMITÉ CONSULTATIF

*pour les affaires contentieuses, juridiques et financières,
désigné par le Conseil d'Administration
pour une durée de cinq ans*

Du 16 janvier 1903 au 16 janvier 1908.

(Article 4 des Statuts)

PRÉSIDENT

(Elu par le Comité consultatif)

M. Georges SAINT-PAUL, ✱, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, 8, place des Etats-Unis.

MEMBRES

MM. Camille LYON, C. ✱, Président de la section des Finances au Conseil d'Etat, 89, boulevard Berthier.

Edouard MASSE, ✱, Président de Chambre honoraire, 97, avenue Victor-Hugo.

Edmond SELIGMAN, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, 5, avenue Montaigne.

SECRÉTAIRE

(Elu par le Comité consultatif)

M. Jules SCHÖNFELD, O. I. ☉, Chef de bureau au Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale, 22, avenue Niel.

OFFICIERS MINISTÉRIELS DE L'ASSOCIATION

Notaire : M^e Armand ARON, 28, avenue de l'Opéra.

Acoué : M^e Michel MILHAUD, 60, rue de la Victoire.

Agent de change : M. GUASTALLA, 12, rue du Quatre-Septembre,

ARCHITECTE DE L'ASSOCIATION

M. Lucien HESSE, 90, avenue d'Iéna.

Nature de l'Enseignement donné dans la Maison Israélite de Refuge pour l'Enfance

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Cours élémentaire
Cours moyen
Cours supérieur

} Préparation au Certificat d'Études.

Cours complémentaire : Préparation au Brevet élémentaire.

Cours commerciaux

} Comptabilité et Tenue des Livres.
Sténographie.
Dactylographie.
Anglais.
Allemand.

Cours spéciaux : Gymnastique — Dessin.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Atelier de Lingerie : Trousseaux et Layettes.

Atelier de Couture : Coupe et Confection de Robes et de
Manteaux.

Atelier de Broderie : Broderies et dentelles de tout genre. —
Réparation de broderies anciennes. — Tapisseries diverses :
Réparation des tapis de Smyrne et des Gobelins.

HISTORIQUE DE L'ŒUVRE

La Maison Israélite de Refuge pour l'Enfance a été fondée en juillet 1866. Elle fut d'abord administrée par un Comité de Dames, sous la présidence de Mme Coralie Cahen, chevalier de la Légion d'honneur. Etablie à Romainville (Seine) dans des conditions tout à fait modestes, elle n'était destinée, à l'origine, qu'à recueillir et à guider dans la voie du bien les quelques jeunes filles jugées dans le département de la Seine pour vagabondage et autres délits ou pour fautes de conduite plus ou moins graves, en vertu de l'article 66 du Code pénal. Ces enfants, jusque là, avaient été détenues à la prison de Saint-Lazare.

Le culte catholique avait fondé, pour recueillir cette catégorie d'enfants, le Patronage de la rue de Vaugirard ; le culte protestant, le disciplinaire de la rue de Reuilly. Une lacune existait donc dans les institutions charitables de la Communauté israélite de Paris ; elle fut comblée par la création de la Maison de Refuge pour l'Enfance.

Le nombre des enfants soumises à la correction était restreint. Ce faible effectif rendait la surveillance plus facile, les enseignements plus fructueux. Ces conditions, réunies à l'excellente organisation de la Maison, inspirèrent au Comité dirigeant la charitable pensée d'étendre plus loin son influence et d'appliquer les bienfaits de l'Œuvre à une classe de déshéritées qui ne réclamaient pas moins ses soins assidus.

C'est à partir de ce moment que la Maison fut ouverte à des orphelines, à des enfants abandonnées, à celles que leur naissance irrégulière éloignait des autres institutions hospitalières, aux jeunes filles qu'il était urgent de soustraire à de dangereuses influences et à de pernicieux exemples, enfin à celles dont le caractère difficile ou l'intelligence peu développée demandaient une surveillance attentive que leurs parents, obligés souvent de travailler au dehors, ne pouvaient exercer sur elles.

Ainsi, le but primitif de l'Œuvre, atteint tout d'abord, se trouvait dépassé déjà, et, peu à peu, le caractère de la Maison subissait une heureuse transformation. Créée, dans le principe, en vue d'une action *répressive*, la Maison de Refuge élargissait son cercle d'action



lisateur et prenait le caractère essentiellement *préventif* qu'elle revêt aujourd'hui.

Le local de Romainville, en raison des nouveaux besoins de l'Œuvre, devint rapidement insuffisant. La Maison fut transférée à Neuilly, 45, boulevard Eugène, et de longues années se passèrent ensuite sans que l'Œuvre, faute de places et de ressources, pût se développer comme il l'aurait fallu. Chaque jour, le Comité avait le regret de repousser des demandes d'admission des plus intéressantes.

C'est alors que de généreux donateurs, M. et Mme Victor Saint-Paul, eurent la pensée de doter l'Œuvre d'un magnifique terrain, situé 19, boulevard de la Saussaye, à Neuilly-sur-Seine, pour y faire construire une nouvelle maison en rapport avec l'importance de l'Œuvre, et où elle pût se développer dans des conditions de stabilité complète.

M. le Grand Rabbin de France, Zadoc Kahn, dont la haute bienveillance lui fut toujours acquise, entreprit de recueillir dans la Communauté les sommes nécessaires à l'exécution des travaux de construction. Un donateur charitable, M. S.-H. Goldschmidt, souscrivit le quart de la dépense totale de ces travaux. Le Comité de bienfaisance fournit également son concours. L'élan étant donné, les dons affluèrent et, en moins de deux années, sous la direction habile et dévouée de M. Aldrophe, architecte du Consistoire, le nouvel établissement fut terminé. Il fut solennellement inauguré le 4 juin 1883.

Avec les ressources dont elle dispose, l'Œuvre est aujourd'hui en mesure d'élever et d'instruire 132 enfants. Toutes reçoivent dans l'Établissement une instruction élémentaire des plus complètes. Les principes de religion, d'ordre et de travail constituent la base de leur éducation morale et leur permettent de s'établir rapidement et dans de bonnes conditions, une fois leur apprentissage terminé.

A sa sortie de la Maison, chaque enfant est placée par les soins du Conseil d'Administration et mise sous la surveillance spéciale d'une des Dames du Comité. Celle-ci rend compte du travail et de la conduite de sa protégée.

Trois ateliers : couture, broderie d'art, coupe et confection de robes, sont établis dans la Maison et donnent de sérieux résultats. Les ateliers prennent des commandes et chaque enfant reçoit une part des bénéfices réalisés sur les produits du travail. Ces sommes sont inscrites dans un livret de Caisse d'épargne qui lui est remis à sa sortie.

De nombreux livrets de Caisse d'épargne, dus à la générosité des Dames du Conseil d'Administration, sont également distribués à titre de récompenses scolaires, professionnelles et personnelles, lors d'une distribution de prix annuelle, instituée depuis l'année 1887.

Outre les ouvrières formées par la Maison, quelques-unes des jeunes filles, témoignant d'aptitudes spéciales, sont sorties, les unes munies de diplômes d'institutrices et de brevets spéciaux (gymnastique, etc.), les autres comme employées de commerce, sténographes et dactylographes. Toutes sont à même de se suffire honorablement par leur travail.

Les pensionnaires de la Maison prennent part au service de l'établissement et de la cuisine ; elles sont ainsi mises au courant des soins divers que comporte l'entretien d'un ménage.

Les enfants en correction sont absolument séparées des autres. Un quartier spécial leur est réservé ; elles y sont maintenues jusqu'à ce que leur conduite leur ait mérité la faveur de la vie en commun, comme récompense de leurs efforts pour s'améliorer.

Depuis plusieurs années, fort peu d'enfants, se trouvant dans ces conditions, ont séjourné à la maison. C'est bien là le témoignage le plus éloquent en faveur de l'utilité de l'Œuvre et de la réalisation du but qu'elle a poursuivi.

L'exposé qui précède permet d'apprécier les services rendus par la Maison de Refuge, qui est, à proprement parler, l'Ecole de la moralisation par le travail.

L'utilité de l'Œuvre a été, au surplus, hautement proclamée par le Jury supérieur de l'Exposition universelle de 1889, qui lui a accordé les récompenses suivantes :

Enseignement technique : Médaille d'or ;

Economie sociale : Médaille d'argent.

Trois ans plus tard, un décret, en date du 29 juillet 1892, la reconnaissait comme établissement d'utilité publique.

Enfin, le Jury supérieur de l'Exposition universelle de 1900 a décerné à la Maison Israélite de Refuge pour l'Enfance un Grand Prix dans le groupe XVI, classe 101 (Apprentissage, protection de l'enfance ouvrière).

Pour que cet historique fût complet, il conviendrait assurément de signaler ici toutes les personnes qui, par leur générosité, leur activité ou leur dévouement, ont si puissamment contribué à la prospérité de la Maison et dont les noms sont liés à son histoire.

Mais beaucoup d'entre elles ont encore, fort heureusement, de longs jours à consacrer au Bien et celles-là, sans doute, souffriraient dans leur modestie si elles se voyaient l'objet d'un public témoignage de gratitude.

Aussi se bornera-t-on à rappeler les noms des chers disparus qui ont bien mérité de l'Œuvre et dont le souvenir doit demeurer impérissable.

Ces noms sont ceux de :

Madame Victor SAINT-PAUL.

Madame la baronne JAMES DE ROTHSCHILD.

Madame Aristide BOUCICAUT.
Monsieur Victor SAINT-PAUL.
Monsieur le Grand Rabbin ISIDOR.
Madame ISIDOR.
Monsieur Isaac PEREIRE.
Madame Justin BRISAC.
Madame Jules BEER.
Monsieur Alphonse BLOCH.
Monsieur S. H. GOLDSCHMIDT.
Madame Hugo OBERNDORFFER.
Madame Ignace WEIL.
Monsieur le baron Alphonse DE ROTHSCHILD.
Monsieur le Grand Rabbin ZADOC-KAHN.
Madame Georges HALPHEN.
Madame Lazare WOGUE.

Puissent les rares qualités de ces bienfaiteurs de notre Association servir toujours de modèles à ceux qui s'intéressent à l'avenir de la Maison Israélite de Refuge pour l'Enfance !

LISTE DES LIBÉRALITÉS

Faites au profit de la Maison Israélite de Refuge

FONDATIIONS DE LITS

1887. — Mme la baronne Salomon de Rothschild, pour un lit en mémoire de M. le baron Charles Mayer de Rothschild	15.000 »
1887. — Mme la baronne Salomon de Rothschild, pour un lit en mémoire de Mme la baronne James de Rothschild..	15.000 »
1888. — M. Georges Saint-Paul, Mme Horace Helbrönnner et Mme Michel Lévy, pour un lit en mémoire de M. et M ^m e Victor Saint-Paul.....	15.000 »
1888. — M. et Mme Jules Beer, pour un lit en mémoire de Mlle Nadine Ephrussi.....	15.000 »
1888. — Pour un lit en mémoire de Mme Aristide Boucicaut.....	15.000 »
1889. — M. Théodore Reinach, pour un lit en mémoire de Mme Eveline Reinach.....	15.000 »
1889. — M. Auguste Picart, pour un lit en mémoire de Mme Henry Picart.....	15.000 »
1890. — M. et Madame Alexandre Weill, pour un lit en mémoire de Mme Jeanne Weill.....	15.000 »
1892. — Famille Hecht, pour un demi-lit en mémoire de M. Marcus Hecht.....	7.500 »
1893. — M. Ch. Lévy et M. et Mme Seligman, pour un lit en mémoire de Mme Ch. Lévy.....	12.000 »
1894. — M. et Mme Th. Ulmann, pour deux lits en mémoire de Mme Simon, née Fleurette Lévy.....	30.000 »
1895. — M. Armand Aron et Mme Edmond Revel, pour un lit en mémoire de Mme Rosalie Aron Lazard.....	15.000 »
1899. — Legs de Mme Coralie Cahen, pour un lit en mémoire de Mlle Lucie Cahen.....	12.000 »
1900. — Mme la baronne Salomon de Rothschild, pour un lit en mémoire de M. le baron Adolphe de Rothschild.....	15.000 »
1904. — Mme Fuld, part contributive au lit fondé en mémoire de M. Marcus Hecht.....	2.500 »
1905. — Mme la baronne Salomon de Rothschild, pour un lit en mémoire de M. le baron Alphonse de Rothschild...	15.000 »

FONDATIIONS DE PRIX

1891. — Mme Alexandre Léon, Mme Paul Alexandre et M. A. Michel-Lévy, pour achat tous les ans de livrets de caisse d'épargne, en mémoire de M. et Mme Michel-Lévy...	500 »
---	-------

1895. — M. et Mme Anatole Dreyfus, pour achat tous les ans d'un livret de caisse d'épargne en mémoire de Mlle Madeleine-Anatole Dreyfus	500 »
1898. — M. Jacques May, pour achat tous les deux ans d'un livret de caisse d'épargne en mémoire de Mme Sophie May.....	1.000 »
1889. — M. Eugène Simon, pour servir à la distribution annuelle de livrets de caisse d'épargne.....	5.000 »
1901. — Reliquat d'une souscription en mémoire de Mme Coralie Cahen, pour achat tous les ans d'un livret de caisse d'épargne.....	914 70
1904. — Les héritiers de M. le baron et Mme la baronne Maximilien de Koenigswarter en leur mémoire pour un livret de 30 fr.....	1.000 »
1904. — Mme Jules Cahen, en mémoire de Mme Coralie Cahen, pour achat, tous les ans, d'un livret de caisse d'épargne.....	100 »

FONDATION DE DOT

1898. — Legs de Mme Pauline Simon, veuve de M. Godchaux Oulry, pour attribution d'une dot, tous les trois ans, à une élève de la maison.....	10.000 »
--	----------

LEGS SANS AFFECTATION SPÉCIALE

1890. — M. Adelson Monteaux, une somme de fr.....	3.000 »
1890. — Mme veuve Schœnfeld, une somme de fr.....	216 80
1892. — Mme veuve Cerf Beer, une somme de fr.....	2.000 »
1894. — Mme veuve Pereyra, une somme de fr.....	400 »
1895. — M. Justin Worms, une somme de fr.....	1.000 »
1898. — M. Salomon Hayem Goldschmidt une somme de fr.....	663.219 05
1898. — Mme Séphora Goudchaux, veuve de M. Hippolyte Worms, une somme de fr.....	1.000 »
1898. — M. Eugène Aron, une somme de fr.....	1.000 »
1899. — M. le général Lévy-Alvarès, une somme de fr.....	5.000 »
1899. — M. Joseph Mayer, une somme de fr.....	2.000 »
1903. — M. Georges Léopold Halphen, une somme de fr.....	5.000 »
1903. — M. Jacob Trèves, une somme de fr.....	8.953 55
1906. — Mme Rosalie Dreyfus.....	5.000 »

PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée Générale du 19 Avril 1907

La séance est ouverte à 2 heures, 4, rue de Traktir, sous la présidence de Mme Salomon Reinach.

La lecture des documents figurant à l'ordre du jour est faite dans l'ordre prévu.

1° Lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 Mai 1906. — Approuvé.

2° Rapport sur la gestion du Conseil d'administration, et sur la situation morale et financière de l'œuvre. — Approuvé.

3° Compte général des recettes et des dépenses pour l'année 1906. — Approuvé.

4° Vote du budget pour 1908.

Au sujet de ce budget, un certain nombre de membres proposent. 1° De libeller comme suit l'article 18 (Dépenses). « Secours à d'anciennes élèves ». 2° D'introduire entre l'art. 13 et l'art. 14 (Recettes), un nouvel article ainsi libellé. « Dons pour secours à d'anciennes élèves... mémoire. » Cet article prendra le numéro 14 et les articles 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 prendront respectivement les numéros 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

Cette proposition est adoptée ainsi que l'ensemble du projet de budget pour 1908.

La proposition est faite par un certain nombre de membres, de rectifier le budget de 1907.

1° En libellant comme suit l'article 18 (Dépenses): « Secours à d'anciennes élèves. »

2° En introduisant, entre l'article 13 et l'article 14, un nouvel article ainsi libellé :

« Dons pour secours à d'anciennes élèves..... mémoire. »

3° En donnant à ce nouvel article le numéro 14 et en donnant respectivement aux articles 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 les numéros 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

Cette proposition est adoptée.

Le vote pour le renouvellement d'un cinquième du Conseil d'administration porte sur les noms de Mmes Fernand Halphen, Georges Trèves, Eugène Péreire, Edmond Rheims, Horace Helbronner, Michel Stern, Myrtil Hecht et baronne David Léonino.

Les membres sortants ci-dessus dénommés sont réélus à l'unanimité.

La séance est levée à 3 heures.

La Secrétaire,
M.- A. HAAS.

La Présidente,
R. SALOMON REINACH.

ANNEXE N° 1

au procès-verbal de l'Assemblée générale
du 19 Avril 1907

Rapport sur la Situation Morale et Financière

au 31 Décembre 1906

Rapport sur la situation Morale et Financière

au 31 Décembre 1906

présenté au nom du Conseil d'Administration

par M^{me} ARTHUR HAAS, secrétaire

Mesdames, Messieurs,

Le fait de vous exposer la situation de la Maison de Refuge nous devient une satisfaction très marquée, quand nous pouvons vous annoncer la marche progressive suivie une fois de plus par l'Œuvre au cours de sa dernière période. Les chiffres que nous aurons l'honneur de vous soumettre à la fin de ce rapport vous en seront une preuve convaincante.

Nous nous plaisons, vous avez dû le remarquer, à constater avec joie, dans chaque circonstance, le développement heureux de cette Institution du Refuge ; mais nous avons à cœur de rapporter, en toute occasion aussi, ses effets bienfaisants au compte de nos inlassables donateurs, à celui de la générosité constante de très dévouées bienfaitrices et au concours moral et pécuniaire que nous apportent les personnes de bonne volonté qui se préoccupent des enfants frappées par la misère. Que tous ces chers soutiens de notre Œuvre nous permettent, avant d'aborder les questions d'un ordre différent, de leur apporter ici un témoignage public de profonde admiration et de leur adresser, en commun, les sentiments de fervente et d'inaltérable gratitude qu'éveillent sans cesse en nous leur charité et leur bonté.

Le roulement intérieur de la Maison de Neuilly nous a donné, pendant l'année 1906, tous les résultats que nous attendions de l'initiative intelligente et de la direction éclairée de Madame Lang. L'effectif a toujours porté sur le nombre de 132, qui est le chiffre maximum des enfants que nous pouvons hospitaliser. Nous avons enregistré 14 entrées et 10 sorties. Les élèves sorties se subdivisent en 7 enfants reprises et pourvues directement par leurs familles, une, employée adjointe à une receveuse des Postes, une, placée

femme de chambre et une autre, partie à l'étranger et entrée comme gouvernante dans une famille. Une de nos pupilles a passé avec succès son brevet élémentaire et huit autres, sur onze présentées, presque toutes de naissance étrangère, ont obtenu leur certificat d'études primaires. Nos pensionnaires, en général, se sont maintenues dans d'excellentes dispositions et ont apporté la même ardeur aux études qu'au travail dans les ateliers.

La distribution des prix, qui avait été retardée jusqu'après le triste anniversaire de la mort de M. Zadoc Kahn, a eu lieu le 19 Décembre. Cette petite fête, que nous offrons annuellement à nos enfants, a pris le caractère d'une émouvante solennité. Afin que les pupilles du Refuge n'ignorent pas l'immense dette de reconnaissance qui les lie à la mémoire de M. Zadoc Kahn, M^{me} Fernand Lisbonne et M. Salomon Reinach ont bien voulu retracer sa vie, son œuvre et ont évoqué devant elles, en termes éloquents et touchants, le souvenir de la noble, de la vaillante figure incarnée par la personnalité de leur grand bienfaiteur. Nous avons dû procéder, le même jour, à l'attribution de la dot de 1000 francs, mise tous les ans à la disposition de notre Conseil par M^{me} Alexandre Weill, en mémoire de son fils Sylvain ; l'heureuse titulaire a été une de nos orphelines, Germaine Caen, atteinte par la limite d'âge, qui a pris rang, depuis, parmi notre personnel enseignant. M^{me} Alexandre Weill ne s'en est pas tenue à cette unique et délicate initiative à l'égard de nos enfants ; elle vient encore, dans un nouvel élan de touchante sollicitude, de faciliter leur établissement futur par la connaissance de langues vivantes, en créant, à ses frais tout à fait personnels, des cours d'anglais et d'allemand à Neuilly. Aunom de toutes nos protégées et en celui du Comité, nous apportons ici à M^{me} Alexandre Weill l'expression de nos sentiments les plus reconnaissants et saluons, d'un souvenir ému, la mémoire de M. Alexandre Weill, qui, lui aussi, nous ne pouvons l'oublier, fut profondément attaché à l'Œuvre.

Depuis notre dernière Assemblée Générale, nous avons eu le chagrin de voir disparaître sur la liste de nos Dames Patronnesses le nom de Madame Maurice Kann, ravie soudainement à l'affection des siens. Nous nous sommes associées de cœur à ce grand deuil de sa famille, qui fut aussi le nôtre ainsi que celui de nos jeunes filles, qui ont perdu en Madame Maurice Kann une protectrice bonne et dévouée.

Mademoiselle Marthe Alcan, dans la séance du 15 Juin, a été nommée membre du Conseil d'Administration ; nous vous prions de bien vouloir ratifier sa nomination, de même que de procéder à

la réélection des 8 membres sortants, dont les noms sont : Mesdames Fernand Halphen, Georges Trèves, Eugène Pereire, Edmond Rheims, Horace Helbronner, Michel Stern, Myrtil Hecht et baronne David Léonino. Ces dames sont rééligibles et vous voudrez bien, nous l'espérons, leur accorder de nouveau vos suffrages.

Quelques modifications se sont également produites dans le Comité Consultatif, provoquées par la démission de M. Alphan-déry. Cette démission nous a inspiré des regrets très vifs. M. Alphan-déry avait rempli les fonctions de président du Comité pendant onze ans et n'avait cessé, durant cet intervalle, de nous prodiguer ses avis avec l'autorité que lui valait sa haute compétence. Nous lui renouvelons nos chaleureux remerciements pour le concours précieux qu'il nous avait apporté et le prions de recevoir l'hommage de notre entière et sincère gratitude. M. Edouard Masse a bien voulu faire partie du Comité et M. Saint-Paul, que tant de liens sacrés attachent à la Maison de Refuge, a consenti à accepter le titre de président que lui offraient ses collègues réunis. Dès à présent, M. Saint-Paul a droit à notre reconnaissance et nous sommes heureux de lui en adresser la bien vive expression.

A la suite d'une délibération, en date du 28 Novembre, et sur l'avis émis par le Comité Consultatif, notre Association a accepté avec empressement, sous réserve de l'autorisation de l'autorité compétente, la dévolution qui lui a été faite par le Consistoire de Paris de deux legs, émanant, l'un de Mademoiselle Rouget, l'autre de M. Beyfus. L'attribution de ces legs constituera pour nos revenus un supplément de 1.105 francs.

Nos instances pour l'obtention du legs Trèves ont abouti ; nous sommes entrées en possession d'une somme de 8953 fr. 55, supérieure de près de 4000 francs à nos premières prévisions.

Une autre donation de 5.000 francs, faite, par dernière volonté, par Mme Rosalie Dreyfus, née Pfeiffer, doit venir également grossir notre avoir, lorsque l'autorisation administrative sera intervenue.

Un sentiment de tristesse et de pieuse reconnaissance nous attire toujours vers ces chers disparus qui parachèvent, par une dernière pensée de charité, leurs bienveillantes dispositions pour nos enfants.

Je vous demanderai, en terminant, de bien vouloir approuver le projet de budget pour l'année 1908 et les comptes des dépenses et recettes du dernier exercice, dont je vais vous donner lecture, et sur lesquelles notre si active et si dévouée Présidente va vous fournir tous les éclaircissements que vous pouvez désirer.

ANNEXE

AU RAPPORT

SUR LA SITUATION MORALE ET FINANCIÈRE

au 31 Décembre 1906

COMPTE GÉNÉRAL

DES RECETTES ET DES DÉPENSES

EXERCICE 1906

RECETTES

Nos des Articles	NATURE DES RECETTES	EXERCICE 1906			EXERCICES CLOS		
		RECETTES prévues au budget	DROITS constatés	RECOURS- MENTS effectués	RESTES à recouvrer au 31 dé- cembre 1906	RESTES à recouvrer des exerc. antérieurs	Recours- ments effectués
	§ J. — RECETTES ORDINAIRES						
1	Intérêts des fonds en dépôt.....	2.000 »	3.870 20	3.870 20	» »	» »	» »
2	Rev. des valeurs achet. au moyen des fonds dispon..	3.600 »	3.608 05	3.608 05	» »	» »	» »
3	Revenus du fonds de réserve.....	20.600 »	20.515 18	20.515 18	» »	» »	» »
4	Revenus des fondations de lits.....	6.130 »	6.620 35	6.620 35	» »	» »	» »
5	Rev. du legs Coralie Cahen (fond. de lit) à capitaliser	366 »	377 »	377 »	» »	» »	» »
6	Revenus des fondations de prix en espèces à conver- tir en livrets de caisse d'épargne pour les élèves.	266 48	251 »	251 »	» »	» »	» »
7	Rev. des fondations de dots à constituer à des élèves.	295 »	292 85	292 85	» »	» »	» »
8	Cotisations.....	12.500 »	12.292 »	12.292 »	» »	» »	» »
9	Primes de l'Etat pour entretien de détenues.....	100 »	» »	» »	» »	» »	» »
10	Prix de pens. des jeunes filles en correction paternelle	mémoire	» »	» »	» »	» »	» »
11	Remboursements sur achats pour ateliers.....	300 »	449 30	449 30	» »	» »	» »
12	Prod ^d du trav. des élèves ouvrières (part de l'Œuvre).	400 »	748 80	748 80	» »	» »	» »
13	Prod ^d du trav. des élèves ouvrières (part revenant aux élèves, à verser à leur compte à la caisse d'épargne).	400 »	748 80	748 80	» »	» »	» »
14	Dons des membres du Conseil d'administration pour achats de livrets de caisse d'épargne et d'objets divers à donner en prix aux élèves.....	2.000 »	2.575 »	2.575 »	» »	» »	» »
	Vente d'objets tombés en rebut.....	50 »	4 85	4 85			
15	Total du § I.....	49.007 48	52.353 38	52.353 38	» »	» »	» »
	§ II. — RECETTES EXTRAORDINAIRES						
16	Dons.....	6.000 »	35.450 »	35.450 »	» »	» »	» »
17	Produit de la loterie.....	mémoire	4.912 80	4.912 80	» »	» »	» »
18	Legs et donations.....	mémoire	8.061 45	8.061 45	» »	» »	» »
19	Recettes accidentelles diverses.....	mémoire	» »	» »	» »	» »	» »
	Total du § II.....	6.000 »	48.424 25	48.424 25	» »	» »	» »
	§ III. — EXCÉDENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS						
20	Espèces en caisse.....	84.331 08	135.534 70	135.534 70	» »	» »	» »
	Total du § III.....	84.331 08	135.534 70	135.534 70	» »	» »	» »

DÉPENSES

N ^o des Articles	NATURE DES DÉPENSES	EXERCICE 1906				EXERCICES CLOS		
		CRÉDITS prévus au budget	DÉPENSES résultant des services faits	PAYEMENTS effectués	RESTES à payer au 31 décembre 1906	RESTES à payer des exercices antérieurs	Payements effectués	RESTES à payer au 31 décembre 1906
§ I. — DÉPENSES ORDINAIRES								
1	Personnel (traitements et gratifications).....	15.000 »	18.190 »	17.790 »	400 »	» »	» »	» »
2	Frais de bureau et d'administration.....	4.000 »	2.975 20	2.975 20	» »	» »	» »	» »
3	Fournitures classiques.....	600 »	578 55	578 55	» »	» »	» »	» »
4	Achats pour ateliers.....	900 »	749 05	749 05	» »	» »	» »	» »
5	Frais d'impressions.....	500 »	709 20	709 20	» »	» »	» »	» »
6	Entretien des bâtiments.....	6.000 »	4.900 50	12 50	4.888 »	5.498 »	5.498 »	» »
7	Entretien du mobilier.....	1.600 »	1.236 10	1.236 10	» »	» »	» »	» »
8	Pharmacie.....	1.400 »	476 65	476 65	» »	» »	» »	» »
9	Alimentation.....	32.000 »	31.006 70	31.006 70	» »	» »	» »	» »
10	Chauffage, éclairage, eau, salubrité.....	7.000 »	6.154 25	6.154 25	» »	» »	» »	» »
11	Blanchissage.....	3.000 »	2.910 »	2.910 »	» »	» »	» »	» »
12	Vestiaire et trousseaux pour les élèves sortant de la Maison.....	5.000 »	3.976 25	3.976 25	» »	» »	» »	» »
13	Contributions, taxes, assurances.....	1.500 »	1.432 10	1.432 10	» »	» »	» »	» »
14	Versements à la Caisse d'épargne, pour le compte des élèves, des sommes leur revenant sur le produit de leur travail.....	400 »	748 80	748 80	» »	» »	» »	» »
15	Achat de livrets de Caisse d'épargne et d'objets divers donnés comme prix aux élèves, au moyen, soit des fondations spéciales, soit des dons des Membres du Conseil d'administration.....	2.266 48	2.883 »	2.883 »	» »	» »	» »	» »
16	Constitution de dots à des élèves au moyen de fondations ou de dons spéciaux.....	mémoire	2.120 »	2.120 »	» »	» »	» »	» »
17	Promenades ou collations offertes aux élèves au moyen de dons spéciaux.....	mémoire	696 10	696 10	» »	» »	» »	» »
18	Dépenses diverses et imprévues.....	1.467 52	» »	» »	» »	» »	» »	» »
	Total du § I.....	82.634 »	81.742 45	76.454 45	5.288 »	5.498 »	5.498 »	» »
§ II. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES								
19	Travaux neufs aux bâtiments.....	4.000 »	» »	» »	» »	» »	» »	» »
20	Achats de mobilier.....	1.000 »	87 95	87 95	» »	» »	» »	» »
21	Achats de valeurs à titre de placement des fonds disponibles (art. 10 des statuts).....	mémoire	» »	» »	» »	» »	» »	» »
22	Achats de valeurs pour le fonds de réserve (art. 11 des statuts).....	mémoire	» »	» »	» »	» »	» »	» »
23	Achats de valeurs pour fondations de lits.....	mémoire	14 956 60	14.956 60	» »	» »	» »	» »
24	Achats de valeurs pour capitalisation des revenus du legs Coralie Cahen (fondation de lit).....	366 »	381 15	381 15	» »	» »	» »	» »
25	Achats de valeurs pour fondations de prix.....	mémoire	990 55	990 55	» »	» »	» »	» »
26	Achats de valeurs pour fondations de dots.....	mémoire	» »	» »	» »	» »	» »	» »
	Total du § II.....	5.366 »	16.416 25	16.416 25	» »	» »	» »	» »
§ III. — EXCÉDENT DES DÉPENSES DES EXERCICES ANTÉRIEURS								
27	Reste à payer.....	mémoire	» »	» »	» »	» »	» »	» »
	Total du § III.....	mémoire	» »	» »	» »	» »	» »	» »

RÉSUMÉ DU COMPTE GÉNÉRAL

DES RECETTES ET DES DÉPENSES

De l'Exercice 1906 et des Exercices clos

RECETTES EFFECTUÉES

§	I. — Recettes ordinaires.....	52.353 38
§	II. — Recettes extraordinaires.....	48.424 25
§	III. — Excédent disponible des exercices antérieurs.....	135.534 70
	Total des Recettes.....	<u>236.312 33</u>

DÉPENSES EFFECTUÉES

§	I. — Dépenses ordinaires.....	81.952 45
§	II. — Dépenses extraordinaires.....	16.416 25
§	III. — Excédent des Dépenses des exercices antérieurs.....	» »
	Total des Dépenses.....	<u>98.368 70</u>

BALANCE

Recettes.....	236.312 33
Dépenses.....	<u>98.368 70</u>
Excédent.....	137.943 63

Présenté par la Commission des Finances :

La Présidente de la Commission des Finances,

Bonne D. LÉONINO.

La Trésorière-Adjointe,
H. SIGISMOND REITLINGER.

ANNEXE N° 2

au procès-verbal de l'Assemblée générale
du 19 Avril 1907

BUDGET

EXERCICE 1908

RECETTES

§ I. — RECETTES ORDINAIRES			Report... 48.179 »		
Article	1 ^{er} . Intérêt des fonds en dépôt	3.000 »	Article 14.	Dons pour secours à d'anciennes élèves	mémoire
—	2. Revenus des valeurs achetées au moyen des fonds disponibles...	3.600 »	— 15.	Dons des membres du Conseil d'Administration pour achats de livrets de Caisse d'épargne et d'objets divers à donner en prix aux élèves	2.500 »
—	3. Revenus du fonds de réserve.....	20.600 »	— 16.	Vente d'objets tombés en rebut...	20 »
—	4. Revenus des fondations de lit....	6.500 »		TOTAL du § I.....	<u>50.699 »</u>
—	5. Revenus du legs Coralie Cahen (fondation de lit) à capitaliser.....	388 »	§ II. — RECETTES EXTRAORDINAIRES		
—	6. Revenus des fondations de prix en espèces à convertir en livrets de Caisse d'épargne pour les élèves.	296 »	— 17.	Dons.....	6.000 »
—	7. Revenus des fondations de dots à constituer à des élèves.....	295 »	— 18.	Produit de la loterie.....	mémoire
—	8. Cotisations.....	12.300 »	— 19.	Legs et donations.....	—
—	9. Primes de l'Etat pour entretien de détenues.....	100 »	— 20.	Recettes accidentelles diverses...	—
—	10. Prix de pension de jeunes filles en correction paternelle	mémoire		TOTAL du § II.....	<u>6.000 »</u>
—	11. Remboursements sur achats pour ateliers	300 »	§ III. — EXCÉDENT DES RECETTES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
—	12. Produit du travail des élèves-ouvrières (part de l'Œuvre)	400 »	— 21.	Espèces devant être en caisse au 1 ^{er} janvier 1903.....	101.590 63
—	13. Produit du travail des élèves-ouvrières (part revenant aux élèves, à verser à leur compte à la Caisse d'épargne)	400 »		TOTAL du § III.....	<u>101.590 63</u>
	A Reporter....	48.179 »			

DÉPENSES

§ I. — DÉPENSES ORDINAIRES		Report ...	88.966 »
Article 1 ^{er} .	Personnel (traitements et gratifications)	19.000 »	Article 18. Secours à d'anciennes élèves mémoire
— 2.	Frais de bureau et d'administration	4.000 »	— 19. Promenades ou collations offertes aux élèves au moyen de dons spéciaux
— 3.	Fournitures classiques	600 »	mémoire
— 4.	Achats pour ateliers	1.200 »	— 20. Dépenses diverses et imprévues ..
— 5.	Frais d'impression	500 »	646 »
— 6.	Entretien des bâtiments	8.000 »	<u>TOTAL du § I. 89.612 »</u>
— 7.	Entretien du mobilier	1.600 »	§ II. DÉPENSES EXTRAORDINAIRES
— 8.	Pharmacie	1.400 »	— 21. Travaux neufs aux bâtiments ...
— 9.	Alimentation	32.000 »	2.000 »
— 10.	Chauffage, éclairage, eau, salubrité ..	7.000 »	— 22. Achats de mobilier
— 11.	Blanchissage	4.000 »	1.000 »
— 12.	Vestiaire	5.000 »	— 23. Achats de valeurs à titre de placement des fonds disponibles (art. 10 des statuts)
— 13.	Contributions, taxes, assurances ..	1.500 »	mémoire
— 14.	Versements à la Caisse d'épargne, pour le compte des élèves, des sommes leur revenant sur le produit de leur travail	400 »	— 24. Achats de valeurs pour le fonds de réserve (art. 11 des statuts) ...
— 15.	Achats de livrets de Caisse d'épargne et d'objets divers donnés comme prix aux élèves, au moyen, soit de fondations spéciales, soit des dons des membres du Conseil d'Administration ..	2.766 »	mémoire
— 16.	Constitution de dots à des élèves au moyen de fondations ou de dons spéciaux	mémoire	— 25. Achats de valeurs pour fondations de lits
— 17.	Achat de trousseaux pour des élèves à leur sortie de la maison	<u>mémoire</u>	mémoire
	<i>A Reporter</i>	<u>88.966 »</u>	— 26. Achats de valeurs pour capitalisation des revenus du legs Coralie Cahen (fondation de lit) ...
			388 »
			— 27. Achats de valeurs pour fondations de prix
			mémoire
			— 28. Achats de valeurs pour fondations de dots
			<u>mémoire</u>
			<u>TOTAL du § II. 3.388 »</u>
			§ III. — EXCÉDENT DES DÉPENSES DES EXERCICES ANTÉRIEURS
			— 29. Restes à payer
			<u>mémoire</u>
			<u>TOTAL du § III. » »</u>

RÉSUMÉ DU BUDGET pour l'Exercice 1906

RECETTES		
§ I.	Recettes ordinaires	50.699 »
§ II.	Recettes extraordinaires	6.000 »
§ III.	Excédent des exercices antérieurs	101.590.63
	<u>TOTAL DES RECETTES</u>	<u>158.289.63</u>
DÉPENSES		
§ I.	Dépenses ordinaires	89.612 »
§ II.	Dépenses extraordinaires	3.388 »
§ III.	Excédent des dépenses des exercices antérieurs	» »
	<u>TOTAL DES DÉPENSES</u>	<u>93.000 »</u>

Présenté par la Commission des Finances :

La Présidente de la Commission des Finances,
Bonne D. LÉONINO.

La Trésorière-Adjointe,
H. SIGISMOND REITLINGER.

Distribution des Prix du 19 Décembre 1906

Ordre du jour :

- 1^o Allocution de Mme la PRÉSIDENTE.
 - 2^o Discours de Mme ANNA LISBONNE.
 - 3^o — de M. le Rabbin DEBRÉ.
 - 4^o — de M. SALOMON REINACH, membre de l'Institut.
 - 5^o Lecture de la liste des dons en espèces et en nature faits par les Dames du Comité d'administration pour la distribution des Prix.
 - 6^o Lecture du Palmarès.
 - 7^o Prière.
-

ALLOCUTION DE MADAME LA PRÉSIDENTE

MES CHÈRES ENFANTS,

J'ai, cette année, le pénible devoir, au début de cette grande fête de notre Maison, de réveiller en vous de tristes et poignants souvenirs. D'autres, plus autorisés que moi et plus dignes de cet honneur, vous parleront de celui dont notre cœur est encore et sera toujours en deuil, du deuil éternel des Israélites de France et de ceux du monde entier. On vous dira ce que le Grand Rabbin Zadoc Kahn a été pour tous nos coreligionnaires heureux ou malheureux, pour ceux surtout qui souffraient; mais dira-t-on jamais assez comme il savait consoler et encourager, avec quelle exquise bonté il allait aux humbles, aux timides, aux tout petits? Dira-t-on jamais tout ce qu'il a été pour cette maison du Refuge, pour vous toutes et pour celles qui sont déjà loin de nous et sont devenues des travailleuses honnêtes et laborieuses?... Voici un an qu'il n'est plus et il semble qu'il nous a quittés hier, tellement son âme et tout le bien qu'il a répandu est vivant dans nos mémoires. Notre Maison, qui a largement profité de son zèle toujours en éveil, de sa haute raison, a perdu en lui son plus précieux protecteur. La douleur inconsolable de Mme

Zadoc-Kahn et de ses enfants est la nôtre !... Espérons que notre chère Présidente honoraire nous reviendra bientôt, qu'elle recommencera à s'occuper de nous comme par le passé, qu'elle continuera ainsi la pieuse tradition dont elle a depuis si longtemps pris sa part.

Cette grande douleur qui a frappé notre Maison n'a malheureusement pas été la seule ; cette année a été dure pour nous. Le Comité d'administration a été diversement éprouvé. Certains de ses membres ont été atteints dans leurs affections les plus chères, et c'est de tout cœur que nous nous associons à leur deuil. Notre dévouée et généreuse collaboratrice, Mme Alex. Weill, a perdu son mari, un modèle de libéralité et de libéralisme, un noble représentant des belles vertus israélites ; nous lui renouvelons ici l'assurance de notre profonde sympathie, avec celle de notre gratitude pour tout ce qu'elle fait constamment d'utile ici. Nous envoyons nos condoléances émues à M. et Mme Henry Deutsch de la Meurthe, qui viennent d'être effroyablement éprouvés par la perte d'une de leurs filles.

Notre Comité a eu le malheur de voir disparaître deux de ses membres, Mme Lazare Wogue, si dévouée à notre œuvre, Mme Maurice Kann, si douce, si bonne, si modeste, qui vous ont donné, sans compter, le meilleur de leur temps et de leur cœur. Ces noms s'ajoutent à la liste déjà trop longue de ceux que ne doivent jamais oublier ceux qui ont le bonheur de profiter de l'hospitalité de notre chère Maison.

Nous avons encore eu le chagrin de perdre deux de nos enfants, de vos anciennes camarades : Jeanne Paquin et une des sœurs Drachmann. Enfin notre chère docteur, Mlle Hélène Krykous, nous a été tout récemment enlevée. Je voudrais disposer de plus de temps pour vous parler d'elle, car sa vie d'abnégation et de travail peut être citée comme modèle. Elle portait dans les soins qu'elle vous donnait une affection de grande sœur et ce n'est jamais en vain qu'on faisait appel à son dévouement ; avec quelle simplicité et quelle bonne grâce elle s'acquittait de son devoir, avec quel bonheur aussi ! Habile à prévenir les petites indispositions, elle a fini par rendre notre infirmerie presque inutile. Grâce à elle, notre Maison est devenue une vraie pépinière d'enfants bien portants. D'accord avec notre excellente directrice, Mlle Krykous a formé parmi vos camarades de véritables infirmières qui la secondaient parfaitement. Notre œuvre lui doit beaucoup et ne l'oubliera pas ; je lui adresse ici, en votre nom, un suprême adieu de reconnaissance et d'affection.

Mesdames, Messieurs, mes chères enfants, excusez-moi de vous

avoir retenues si longtemps en évoquant ici la mémoire de nos chers disparus. On a dit qu'il n'y aura pas de morts tant qu'il y aura des vivants pour se souvenir d'eux. Comme nous voudrions que cela fût vrai!...

C'est avec ce rêve ou cet espoir que je vous adresse maintenant, chères enfants, à vous ainsi qu'à vos parents, les félicitations que vous avez méritées par votre conduite et que je vous exprime notre satisfaction de pouvoir vous offrir, presque à toutes, les belles récompenses que vous allez recevoir. Vous savez qu'en ce jour, comme toujours, votre plaisir est le nôtre et que ce qui vous est agréable nous rend heureux.

Nos remerciements doivent aussi et surtout aller à celles qui vous ont guidées dans la voie du bien. Que toutes vos maîtresses, institutrices et surveillantes reçoivent ici l'expression de notre gratitude; votre bonne conduite est la preuve du zèle et de l'intelligence avec lesquels votre éducation est dirigée. J'espère que vous continuerez à être bien sages et que, désormais, il n'y aura plus que des compliments et des éloges à vous adresser...

Il y a quelqu'un ici qui est cependant au-dessus des compliments et des éloges. Vous avez deviné que je parle de votre chère directrice. Je ne voudrais pas faire souffrir sa modestie; mais elle me permettra de dire que je la connais déjà depuis longtemps et que plus je la connais, plus je l'admire. L'année qui vient de s'écouler marque presque une date dans la vie de notre Refuge. Sans insister sur des souvenirs pénibles, je ne puis oublier ce qu'il a fallu d'énergie, d'intelligence et même d'abnégation pour tenir tête à l'orage.

Il a passé et le baromètre est au beau fixe depuis. Les travaux de nos ateliers et de nos classes donnent toute satisfaction, comme la tenue et la docilité de nos enfants. Le Refuge de Neuilly est en de très bonnes mains.

Et vous, Mesdames, permettez que je vous remercie aussi, au nom de toutes ces chères petites têtes, de votre constante sollicitude, de votre collaboration vigilante, de votre inépuisable générosité. Vous faites toutes plus que votre devoir; mais comment ne pas profiter de l'occasion pour remercier tout particulièrement nos deux vice-présidentes, nos chères trésorières, notre excellente secrétaire, Mme Haas, sa charmante adjointe, Mlle Rosalie Stern, et toutes les présidentes des différentes commissions, auxquelles incombent souvent des tâches très lourdes et qui s'en acquittent avec tant de bonne volonté et de bonne grâce?

J'ai fini, Mesdames, mes chères enfants; je donne la parole à

Mme Lisbonne. Tout à l'heure, M. Reinach va vous dire quelques mots de notre cher Grand Rabbin Zadoc Kahn et essayer de vous faire comprendre mieux que moi ce qu'il a été pour le Judaïsme et pour nous tous.

DISCOURS DE MADAME ANNA LISBONNE

Voici bien des années, mes chères enfants, que je ne me suis adressée à vous. La dernière fois, c'était en 1898 et bien peu d'entre vous, même parmi les plus grandes, doivent se souvenir qu'à cette place siégeaient, ce jour-là, deux personnalités également chères, qui incarnaient, à elles seules toute l'histoire du Refuge : j'ai nommé notre Présidente-Fondatrice, Mme Coralie Cahen, et M. le Grand Rabbin Zadoc Kahn. Mme Coralie Cahen, d'impérissable mémoire, nous était enlevée l'année suivante ; M. le Grand Rabbin Zadoc Kahn, son conseil et son collaborateur — car n'oubliez jamais, mes enfants, que ces deux noms doivent rester inséparables dans les annales de notre Œuvre — nous a été aussi soudainement que cruellement ravi, il y a juste un an, et c'est le cœur encore inconsolé d'une douleur aussi récente qu'il nous faut revenir à cette solennité d'une Distribution des Prix, qui, toujours, depuis sa création, avait été présidée par celui que nous pleurons.

Si donc je romps aujourd'hui ce silence de huit années, c'est que notre chère présidente, Mme Salomon Reinach, a bien voulu m'en prier et que décliner l'honneur d'apporter, à mon tour, une brindille bien insuffisante à cette gerbe d'hommages que de plus autorisés, mais non de plus fidèles que moi, ont consacrés à cette haute et souriante figure, m'eût semblé un manquement à mes devoirs. J'ai eu le rare bonheur de beaucoup connaître M. le Grand Rabbin Zadoc Kahn ; je suis déjà avancée dans la vie ; je sais, pour avoir suivi dans son œuvre celui qui fut le bon génie de notre Maison, tout ce que vous lui devez, tout ce qu'il a fait d'abord pour la fondation et ensuite pour le développement et la prospérité de cet établissement où vous êtes si heureuses.

La plupart d'entre vous sont encore trop jeunes pour apprécier tous les bienfaits dont vous êtes redevables à ce grand homme de bien ; mais je veux espérer que vous lui réserverez votre profonde gratitude plus tard, lorsque vous serez familiarisées avec la vie et que vous aurez compris qu'elle ne peut être bonne et utile qu'autant

que vous voudrez qu'elle soit bonne et utile, ainsi qu'il se plaisait à le répéter.

Quoi que je puisse vous dire, je suis persuadée de rester toujours au-dessous de ce que je vous devrais dire. Il faut avoir suivi M. Zadoc Kahn, pendant les longues années où il s'est si pleinement dévoué au bien de notre Œuvre, pour comprendre que les paroles sont impuissantes à rendre la grandeur de la tâche entreprise et accomplie. Il faut avoir suivi toutes les manifestations de ce cœur si bon, si compatissant, si indulgent vis-à-vis de toutes les infortunes, pour mesurer la grande mission qu'il s'était donnée. Mme Coralie Cahen m'a souvent dit que cette fondation du Refuge, commencée sous des débuts si modestes, si restreints, était autant et plus peut-être l'œuvre de M. Zadoc Kahn que la sienne, car aux heures de difficultés et de luttes, pendant l'Année Terrible, pour ne citer que la période la plus triste de son histoire, que serait-elle devenue sans le soutien, le réconfort constant de M. Zadoc Kahn ? Tandis que notre Présidente-Fondatrice gagnait vaillamment son titre de grande Française en allant rechercher nos pauvres soldats dans les forteresses d'Allemagne, M. et Mme Zadoc Kahn veillaient sur les enfants du Refuge et leur faisaient une existence si douce, si continuellement entourée d'affection et de soins, qu'elles ne pouvaient s'apercevoir de l'éloignement de leur bon ange habituel ! Puis, à chaque étape nouvelle dans ce développement de la Maison, que de peines, que de labeur fournis par celui que vous avez vu assister si simplement, si régulièrement, à toutes nos réunions, malgré la multiplicité de ses occupations ! Dites-vous que chacune des pierres de cet édifice a coûté une démarche, un effort à M. le Grand Rabbin et que, lorsqu'il venait vous voir et vous donner ses enseignements si empreints d'affection et de bonté, c'est vous qui étiez chez lui, et non vous qui le receviez.

Vous entendrez, tout à l'heure, la belle prière qu'il a consacrée à Mme Coralie Cahen et dans laquelle il remercie Dieu de vous avoir donné une mère. Méditez-la plus que jamais et dites-vous que, si Mme Coralie Cahen fut votre Mère, M. Zadoc Kahn fut votre Père. Inspirez-vous de la charité, de la bonté de ces deux natures d'élite ! La charité et la bonté vont de pair et sont le secret du bonheur dans la vie. Ce bonheur est à la portée de tous et peut aussi bien être l'apanage des petits que des grands. Je vous demande, mes chères enfants, d'être surtout et par dessus tout bonnes et secourables. Vous pouvez l'être chacune à votre façon et dans la mesure de vos moyens. Toujours vous y trouverez de la satisfaction et le contentement de vous-mêmes. Aux petites qui m'écoutent, je dirai que

pour être bonnes, elles doivent être d'abord gentilles camarades et partager leurs jouets et leurs livres avec leurs compagnes ; aux moyennes, je demanderai qu'elles soient de bonnes petites mères pour leurs petites filles ; aux grandes, enfin, qu'elles se dévouent avec abnégation et désintéressement à leurs devoirs actuels et à ceux plus difficiles que leur prochaine sortie de "Neuilly" leur créera. La plus appréciable des qualités, je le répète, est la bonté ; c'est aussi celle qui amène le moins de déceptions. En étant bon, on ne travaille pas seulement au bonheur d'autrui, mais encore au sien propre et c'est la seule forme sous laquelle l'égoïsme devienne une qualité. Pour vous, mes chères enfants, que la bonté de notre vénéré et inoubliable pasteur a faites ce que vous êtes, pour vous, inspirez-vous du grand exemple qu'il vous laisse et dites-vous bien que c'est penser à lui, l'honorer toujours, glorifier sa mémoire et lui payer une bien légère dette de reconnaissance que de régler votre conduite et vos actes selon les précieuses exhortations qu'il vous a si souvent prodiguées !

M. le Rabbin DEBRÉ, dans une éloquente improvisation, rappelle à son tour le vide créé par le décès du regretté chef de la Synagogue française et adresse aux enfants des conseils qui sont écoutés avec la plus grande attention.

DISCOURS DE M. SALOMON REINACH

Membre de l'Institut

Mesdames, Messieurs, mes chères enfants,

L'ami dévoué, le pasteur illustre que la mort nous a enlevé il y a un an, est encore, par l'éclat de ses mérites, présent à nos pensées et à nos cœurs. En vous parlant de lui, comme on m'a demandé de le faire, je sais que je ne vous distrais pas importunément de ce qui vous occupe, mais que je vous y confirme à propos et que je vous aide à remplir un devoir de gratitude dont chacun ici sent le fardeau et l'honneur.

Il y a cent ans, l'idée de la tolérance, portée à travers l'Europe par les armées de Napoléon, ouvrait pour le peuple d'Israël une

ère nouvelle et lui laissait enfin apercevoir la fin de ses maux. Bien que le progrès n'en ait pas été continu, même dans ce pays qui lui avait donné naissance, il semblait qu'elle ne pût y subir de recul et que les autres nations dussent tour à tour être affranchies de leurs préjugés par notre exemple. Or, voilà qu'il y a vingt-cinq ans, dans cette France des philosophes et de la Révolution, l'alliance des partis de réaction et d'oppression fit naître inopinément l'anti-sémitisme; cette peste, qu'on croyait éteinte à jamais, se propagea avec une rapidité prodigieuse, et la fidélité à la tradition juive devint presque un crime en France, en même temps que redoublaient, en Russie et en Roumanie, les rigueurs injustes et les violentes persécutions. Le Judaïsme traversa alors une crise douloureuse; dans l'Europe orientale, elle dure encore; en France, la victoire d'une cause juste y a mis fin. Pendant les heures d'angoisse et d'humiliation que nous avons traversées, dont vous avez, Mesdames, conservé le souvenir, dont on vous fera le récit, mes chères enfants, il s'éleva, suivant l'expression biblique, *quelques hommes forts en Israël*; et le plus fort, le plus écouté, le plus confiant fut notre vénéré Grand Rabbin Zadoc Kahn.

Il était né pour les tâches les plus hautes, pour les luttes politiques où la douceur et la raison l'emportent à la fin sur l'injustice et la sottise; mais ce qu'il y avait en lui de particulièrement admirable, c'est que, propre aux grandes choses, il n'a jamais dédaigné de s'appliquer aux plus humbles et que sa bonté, égale à son intelligence, trouvait son emploi partout où elle avait œuvre utile à accomplir.

Ce qu'il a fait pour cette maison en est une preuve. Il ne fut pas seulement, dès le début de son ministère à Paris, l'auxiliaire et le conseiller de Madame Coralie Cahen, qu'il honorait d'une affection mêlée de respect; son temps avait beau être précieux, ses moments disputés par mille intérêts qui réclamaient sa sollicitude; il sut toujours frapper à la porte du Refuge de Neuilly, apporter aux maîtresses comme aux enfants le réconfort de sa chaude parole, le soutien de son expérience et de son savoir. Cette solennité d'aujourd'hui, où sa mémoire nous est si présente, jamais il ne négligea d'y paraître et d'y prononcer une de ces allocutions familières qui, venant d'un cœur comme le sien, prenait le chemin des cœurs.

Quelqu'un qui l'a bien connu insistait encore, en juin dernier, sur une qualité rare que je lui ai enviée souvent: il savait s'adapter, se conformer non seulement à l'intelligence, mais à la condition et à l'âge de ceux qui l'écoutaient. Docte au besoin avec les doctes, sobre et précis avec les hommes d'action, il trouvait sans effort

les accents d'une mère pour parler à ceux et à celles qu'aurait effrayés, sans les instruire, une vaine recherche de pensée ou de langage. Quelques-unes d'entre vous, mes chères enfants, l'ont vu de pres, ont causé avec lui, n'ont pas oublié ce qu'il y avait de simplicité dans ses paroles, d'affectueux et d'encourageant dans son sourire ; si vous l'avez retenu, vous le direz à vos compagnes plus jeunes et elles le rediront à leur tour, afin que le souvenir de ce pasteur aimé reste une force vivante et agissante parmi vous.

De toutes les institutions que l'esprit de solidarité a fait éclore dans notre grande ville, celles auxquelles Zadoc Kahn était le plus attaché ont pour objet l'éducation de la jeunesse. « Notre religion, disait-il, est amie de la lumière et de l'instruction largement répandues. Son désir manifeste est que même les esprits les plus humbles soient mis en possession de la vérité ; elle n'admet le privilège du savoir pour personne ». Tel est, en effet, l'esprit de la tradition biblique, qui a soutenu Israël pendant les longs siècles du moyen âge et le soutient encore dans ses épreuves, là où les Juifs se consolent par l'instruction de la liberté et de l'égalité qu'on leur refuse. Mais si Zadoc Kahn désirait ardemment que l'instruction religieuse fût répandue, il était loin de penser qu'elle pût suffire. Pénétré des idées et des nécessités de la civilisation moderne, qui est fondée sur la concurrence des aptitudes, il voulait que les Israélites fussent en état d'y tenir leur place dans tous les rangs et dans toutes les professions. Les œuvres d'apprentissage manuel n'ont pas eu d'apôtre plus passionné que lui, plus convaincu des services qu'elles sont appelées à rendre, surtout à ces jeunes israélites qu'une longue tradition, résultat de préjugés quinze fois séculaires, incline trop souvent vers des métiers qui n'ont de métiers que l'apparence. L'enseignement des filles lui tenait à cœur parce qu'il y voyait avec raison, pour la femme juive, l'instrument d'une émancipation qui, reconnue par la loi, doit encore être réalisée dans les mœurs. Il lui plaisait de s'assurer qu'à Neuilly l'instruction professionnelle n'est pas négligée, qu'on n'y cherche pas seulement à développer et à orner votre esprit, mais à rendre vos doigts agiles et habiles. A ses yeux, il n'existait qu'une seule profession dégradante pour une juive : la fainéantise. La vieille et sottise distinction des carrières en libérales et serviles, en indépendantes et dépendantes, lui semblait, comme à moi, une erreur digne du moyen âge, où le noble qui pillait et qui tuait était censé supérieur au serf qui travaillait de ses mains et nourrissait le noble en se nourrissant lui-même. Beaucoup d'oisifs exaltent la dignité du travail ; peu de gens l'apprécient ; Zadoc Kahn, ce grand labo-

rieux, la comprenait et s'efforçait de la faire comprendre. Je lui ai parlé souvent de cette incompréhensible répugnance pour le service domestique qui est comme une maladie des filles juives de notre temps, à tel point qu'il est des pays d'Europe et, encore plus, d'Amérique où ce qu'il y a de plus important et parfois de plus délicat dans les ménages est abandonné à des paysannes sans instruction, faute de pouvoir trouver, pour s'acquitter de ces devoirs, des jeunes filles instruites et cultivées comme vous. Un jour, je lui dis : « Je vais aller avec vous au Refuge de Neuilly ; je vais y prêcher, sous votre patronage, un petit sermon sur l'éminente dignité du service domestique ; je veux essayer de convaincre ces enfants qu'une femme de chambre probe, adroite, distinguée, exerce une profession aussi honorable qu'une couturière ou une vendeuse ; que la vraie indépendance est celle que chacun de nous peut s'assurer par le respect de soi même, non celle qui consiste à ne pas répondre à un appel ». Zadoc Kahn m'approuva chaudement ; c'est un regret pour moi d'avoir différé l'exécution de ce projet et de venir vous faire la confidence de ces idées qui nous étaient communes alors que l'autorité de sa voix n'est plus là pour soutenir la mienne. Mais celles d'entre vous qui liront un jour les beaux volumes où il a réuni quelques-unes des allocutions qu'il aimait à prononcer, y trouveront bien des fois, exprimée avec éloquence, cette conviction de la haute dignité du travail, du travail manuel comme du travail de l'esprit, qu'il ne suffit pas de professer du bout des lèvres, mais à laquelle il faut donner une adhésion sans réserves en y conformant nos pensées et nos actes.

Mes chères enfants, la vie admirable de Zadoc Kahn renferme, comme ses livres, des enseignements pour tout le monde. Riches et pauvres, grands et petits, nous pouvons y chercher une direction, des exemples, des conseils. Sorti lui-même de la condition la plus humble, il s'est élevé à une situation si haute qu'on disait de lui qu'il n'était pas le Grand Rabbin de France, mais le Grand Rabbin du monde ; et jamais pourtant il n'a eu d'autre orgueil que celui des services qu'il pouvait rendre. Quel que soit l'avenir qui vous est réservé, dans les luttes pénibles comme dans les moments heureux de votre existence, que le souvenir de notre cher Grand Rabbin reste inséparable en vos cœurs de celui de sa grande amie, — de votre grande amie — Coralie Cahen. Ces deux figures si nobles du judaïsme français l'ont été surtout par l'énergie et le dévouement. Ce sont là des vertus auxquelles chacun de nous peut prétendre parce qu'elles dépendent de notre volonté, tandis que le bonheur, la fortune et la santé n'en dépendent pas. L'action et l'effort tournés vers le bien, aimés pour eux-mêmes et pour la satisfaction qu'ils apportent,

voilà ce qui donne du prix à la vie et contribue à en adoucir les peines. C'est dès à présent, sur les bancs de cette école, qu'il faut vous en convaincre, et si le souvenir de nos chers disparus peut y aider, comme il le doit, vous continuerez, pendant des générations encore, à recueillir le bienfait de leurs vertus.

DONS

pour la Distribution des Prix du 19 décembre 1906

	Frs.	Objets.
Mmes Alphen-Salvador.....	30 »	pour livres.
» Armand Aron.....	50 »	
M. Bernard (chirurgien-dentiste).....	10 »	
Mmes Jules Bernheim.....		1 montre arg. avec chaîne.
» Bernheim Stern.....	30 »	
» Bickart Sée.....	40 »	
» Coralie Cahen (Conseil d'administration) (en mémoire de).....	50 »	3 ^e prix d'honneur.
» Hugues Citroën.....		2 jouets.
» Gobert Dalsace.....	50 »	
» Debré.....	10 »	
» Deutsch de la Meurthe (Henry)...	150 »	
» Anatole Dreyfus (legs).....	18 »	
» J.-H. Dreyfuss.....	10 »	
Mlle J.-H. Dreyfuss.....		une poupée.
Mmes Paul Haarbleicher.....	50 »	
» Arthur Haas.....	25 »	
» Fernand Halphen.....		3 montres en acier.
» Hartog.....	25 »	+ 4 volum. 2 albums, 4 obj.
» Myrtil Hecht.....	25 »	+ 2 jeux de dames, 1 lot.
» René Heimann.....		13 volumes.
» Horace Helbronner.....	100 »	2 ^e prix d'honneur,
» Adolphe Hesse.....		2 volumes.
» André Hesse.....		une poupée.
» Maurice Kann.....	100 »	
» Zadoc Kahn.....	25 »	
» Königswarter (B ^a et B ^{ne} Maximilien de (en mémoire).....	30 »	
Mlle Marthe Lang.....		1 poupée.
Mmes Léon Lantz.....		3 poupées.
» Xavier Léon.....		16 volumes.
» la baronne David Léonino.....	300 »	
» Fernand Lisbonne.....		une méd. en souvenir de Mme Coralie Cahen.
M. Edmond Lyon.....		16 volumes.
» Eugène Manuel.....		2 volumes.
» Maurice Marsden.....	200 »	1 ^{er} prix d'honneur.
» Jacques May.....	60 »	
» Anselme Moyses.....	50 »	

M	Léon Oulmont.....	50	»	
»	Eugène Péreire.....	100	»	
»	Salomon Reinach.....	100	»	
»	Adolphe Reitlinger.....	50	»	
»	Sigismond Reitlinger.....	50	»	
»	Edmond Rheims.....	25	»	
Mmes	la baronne H. de Rothschild.....	150	»	
»	la baronne Salomon de Rothschild.....	200	»	+ 4 montres en arg. avec chaîne
»	»	100	»	pour le goûter.
»	Georges Saint-Paul.....	50	»	
»	la Générale Sée.....		»	2 poupées.
»	Eugène Simon (legs).....	150	»	
»	Edgard Stern.....	100	»	
»	Michel Stern.....	50	»	
Mlle	Rosalie Stern.....	20	»	
Mmes	Georges Trèves.....	50	»	
»	Théodore Ulmann.....	50	»	
«	Alexandre Weill.....	150	»	pour 6 livrets.
»	»	1000	»	dot annuel. en souv.
»	»		»	de son fils Sylvain.
»	Charles Weisweiler.....	100	»	+ 12 jouets divers.
»	»		»	4 robes, 4 volumes.

DONS EN ESPÈCES

Mme	Aron (Armand), 28, avenue de l'Opéra.....	20
MM.	Aron (Armand), 28 avenue de l'Opéra.....	50
	Asscher (B.-A.), 54, avenue Victor Hugo.....	20
	Ascher (Géorges), 10, rue de Phalsbourg.....	25
Mme	Bouhy, 77, rue de Prony.....	25
M.	Boris (Isaï), 87, avenue Malakoff.....	100
Mme	Bickart Sée, 101, boulevard Malesherbes.....	100
M.	Bernheim (Jules), 52 rue Labruyère.....	25
M.	Bernard (Alfred), 3, rue de Choiseul.....	100
Mlle	Berliner (Geneviève), 16, rue de Miromesnil.....	20
M. et	Mme Büding de Cassel.....	100
M.	Baur (Charles).....	50
Mme	Bloch Laroque.....	20
	La Bienfaisante Israélite.....	200
Mme	Bernheim Stern, 17, rue de la Bienfaisance.....	20
M.	Cornely (Max), 21, rue de Lübeck.....	100
Mme	Dalsace (Gobert), 6, rue Rougemont.....	100
MM.	Deutsch de la Meurthe, 4, place des Etats-Unis.....	200
	Deutsch de la Meurthe (Emile), 54, Avenue d'Iéna.....	100
Mme	Henry Deutsch de la Meurthe, fondation d'un prix annuel de 60 fr. en mémoire de sa fille Gabrielle.....	2.000
M.	Debré, Rabbin, don d'un anonyme.....	10
MM.	Ephrussi (Jules et Ignace).....	200
Mme	Fuld, 15, rue Scribe.....	50
Mme	Geisenheimer, 8, rue de Phalsbourg.....	20
Mmes	Halphen (Constant), 11, rue de Tilsitt.....	100
	Heimann (René), 5, rue de Phalsbourg.....	50
	Haarbleicher, 68, avenue d'Iéna.....	20
Mme	Katz, 37, avenue de l'Opéra.....	100
M.	Kann (Maurice), ses héritiers.....	2.500
Mme	Klotz (Victor) en mémoire de son mari.....	1000
Mmes	la baronne Léonino (David), avenue Malakoff.....	5000
	Lévy (Anatole), 21, rue Clément Marot.....	350
M.	Lang (Ernest), 70 avenue Hoche.....	150

M.	Marchand, 47, rue Le Peletier.....	50
Mlle	Oulmann.....	30
Mmes	la baronne de Rothschild (Salomon) pour la dot de M. G....	1000
	la baronne de Rothschild (Salomon) pour la dot de C. P....	500
	la baronne de Rothschild (Salomon), (novembre).....	10.000
	la baronne de Rothschild (James).....	100
Mme	Reitlinger (Adolphe), 7, rue de Phalsbourg.....	100
M.	Rheims (Edmond), 122, avenue Victor-Hugo.....	100
Mme	Raphaël (Raymond), 22, avenue Friedland.....	250
M. et Mme	Reitlinger (Sigismond), 66, avenue Victor Hugo.....	1000
M. et Mme	Reitlinger (Sigismond), 66, avenue Victor-Hugo.....	800
MM.	Steinmuller (Bernard).....	5
	Samuel (Emile), 5, rue Scribe.....	100
	Seligmann W., 90, boulevard Malesherbes.....	100
	Stetten (Isidore), 10, rue de Florencé.....	25
Mme	Trèves (Georges), 78, rue de Prony.....	25
M.	Taub (Louis), 86, boulevard de Courcelles.....	300
Mme	Wallerstein (Paul), 4, rue d'Anjou.....	50
M.	Weill (Alexandre), ses héritiers, 34 bis, avenue du Bois de Boulogne.....	5.000
Mmes	Weill (Alexandre), dot annuelle en mémoire de son fils Sylvain.....	1000
	Weill (Alexandre), don annuel pour l'enseignement des lan- gues : allemand et anglais.....	800
	Weill (Alexandre), don annuel pour venir en aide aux élèves pendant les 2 premières années après leur sortie de la maison.....	500
Mme	Zadoc Kahn, 17, rue St-Georges.....	100
	Legs Trèves.....	8.061.45
	Loterie Israélite, part de l'Œuvre.....	4.912
	Collecte faite parmi les Dames du Comité pour la distribu- tion des Prix et un goûter de 100 fr. offert par la baron- ne Salomon de Rothschild.....	2.675

DONS EN NATURE

ANNEE 1906

- Mlle Alcan (M.), 6 juin, 4 n^{os} de la Mode pratique.
» 29 novembre, 17 n^{os} de la Mode pratique, 1 boîte de perles.
- Mme Armand Aron, 8 février, 1 poupée avec son trousseau.
- Mlle Berg, dentiste, 20 mars, 1 kilog. poudre dentifrice.
» 21 novembre, » »
- M. Bernard, dentiste, 1^{er} juin, 1 appareil à redresser les dents.
- Mme Bernheim-Stern, 26 janvier, 1 poupée.
» 9 avril, 1 jeu de volants.
» 5 juillet, 12 cartes postales illustrées.
- Mme Bloch-Wellhoff, 29 mars, 19 flacons Byrrh, 1 plaque Candy, 46 boîtes
» » pastilles et cigarettes chocolat, 1 boîte
» » chocolat, 1 kil. 250 chocolat, 3 tablettes
» » de chocolat, 3 pots confitures, 7 boîtes
» » Sugar Wafer, 1 kilog 825 bonbons chocolat.
» 23 avril, 20 albums ouvrages DMC et 1 buvard toile,
- Mme Gobert-Dalsace avec Mme Reitlinger (Sigismond), 12 juin, 29 cœurs
israélites.
- Mme Dalsheimer, 7, rue Auber, 11 février, coupons de drap pour jupons.
- Mlle Debré, 21 juillet, 1 poupée, 1 dé en argent, 1 boîte de couleurs, 25 boîtes
bonbons.
- Mme Deutsch de la Meurthe (H.), 3 février, 12 pigeons.
» » 16 mars, 20 pigeons.
» » 13 octobre, 103 artichauts.
» » 27 novembre, 500 kil. de bois 200 kil.
» » de pommes de terre.
- Directeur du Jardin d'acclimatation, 30 octobre, 1 laissez-passer pour
50 élèves et 2 sous-maitresses.
- Mme Dreyfus (J.-H.), 27 mai, 80 tablettes de chocolat.
- Mme Fuld, 28 février, 1 volume.
» 10 mars, 8 kilog. 400 fromage de Hollande.
» 6 avril, 6 » 250 »
» 8 » 5 kilos pains azymes.
» 6 mai, 2 sacs de bonbons.
» 13 » 6 kilog. 200 fromage de Hollande, 2 merceries, 1 poupée.
» 24 » 5 kilog. de chocolat.
» 8 juin, 1 trousse de voyage, 1 ballon, 1 poupée.
» 7 décembre, 6 kilog. 200 fromage de Hollande.
» 9 » 1 boîte perles, 1 ménagère, 1 volume.
- Mme Gauger, 2 novembre, 1 table de travail pour les couturières.

- Mme Haarbleicher (Paul) avec Mme Hecht (M.), 14 juin, 29 dés en argent.
 Mme Haas (Arthur), 20 février, 2 paires de chaussures fourrées.
 Mme Halphen (Fernand), 15 février, 5 livres d'images.
 Mme Hartog, 7 juin, 1 montre en argent.
 » 13 décembre, 1 corbeille à ouvrage avec nécessaire.
 Mme Hecht (Myrt), avec Mme Haarbleicher (Paul), 14 juin, 29 dés en argent.
 » » 26 juin, 1 chaîne en argent pour une initiée.
 » » 23 octobre, 3 seaux, 6 pelles, 3 ballons, 3 b. perles.
 » » 13 décembre, 1 corbeille à ouvrage avec nécessaire.
 Mme Heimann (René), 13 février, 6 illustrations, 6 livraisons diverses,
 29 n^{os} du Jeudi de la Jeunesse.
 » » 23 mai, 1 montre en argent.
 Mme Kahn (Zadoc), 6 avril, 50 billets de la loterie israélite.
 » » 23 » 2 poupées, 1 sac de cuir.
 Mme Lang-Wellhoff, 29 juin, 2 kilog. 5 de chocolat.
 Mlle Laurent, 27 septembre, 1 boîte croquettes de chocolat.
 Baronne Léonino (David), 5 mars, 17 kilog. de carottes.
 » » 12 » 26 kil. oignons, 55 kil. légumes, divers.
 » » 23 » 1 volume.
 » » 2 avril, 14 kilog. 8 poireaux.
 » » 2 juillet, 105 têtes de salade.
 » » 16 » 78 têtes de salade.
 » » 29 octobre, 15 choux, 40 têtes de salade, 1 sac de
 poireaux.
 » » 12 novembre, 75 têtes salade, 8 choux, poireaux.
 » » 6 décembre, 10 kilog. macaroni, 5 kilog. 20 biscuits
 assortis, 1 caisse sucre.
 » » » 10 kilog. riz, 400 tablettes de chocolat,
 14 kilog. 57 de confitures.
 » » » 10 kilog. café, 10 kilog. lentilles.
 Mme Lisbonne, 8 octobre, 37 kilog. 5 raisin.
 Mme Ottensooser, janvier, 65 n^{os} Jean-Pierre, 157 Mon Journal, 82 Petit
 Français illustré, 21 Journaux anglais, 20 Journaux
 divers, 1 album images à lire, 6 images à lire.
 Mme Oulmont, 29 mars, 1 jeu de diamant, 1 ballon, 1 poupée.
 Mme la Présidente, 7 juin, 29 sacs de cuir.
 » 28 décembre, 3 plateaux, 5 boîtes en bois, ruban rococo.
 Mlle Reinach (Hélène), 13 juillet, 1 trousse travail, 1 boîte bonbons.
 » » 26 septembre, 2 kilog. 900 de raisin.
 » » 27 » 2 kilog. 800 »
 Mme Reitlinger (Adolphe), 5 février, 10 kilog. de nouilles, 5 kilog. de chocolat.
 » » 5 novembre, 2 kilog. 6 biscuits assortis, 5 kilog.
 de chocolat.
 Mme Reitlinger (A.-H.), 16 avril, 4 kilog. pains azymes
 Mlle Reitlinger (Jeanne), 14 février, 9 cartes postales illustrées.
 » » 8 mars, 1 poupée japonaise.
 Mme Reitlinger (Sigismond) avec Mme Gobert-Dalsace, 12 juin, 29 coeurs
 israélites.
 Baronne de Rothschild (Henri), 5 février, 90 châles de laine.
 » » 11 février, 42 »
 » » 21 décembre, 5 kil. chocolat, 312 oranges,
 13 kil. 85 biscuits.

- Baronne de Rothschild (James), 1^{er} juin, 65 boîtes croquettes de chocolat, 154 croquettes de chocolat, 17 cadeaux aux membres du personnel.
- Baronne de Rothschild (Salomon), 30 mars, 168 billets de la loterie israélite.
- » » 11 mai, 28 bagues pour les initiées.
- » » 31 décembre, 132 objets pour étrennes, étrennes au personnel.
- M. Soyer, 12 janvier, 21 grandes galettes.
- Mme Stern (Michel), 4 janvier, 23 pots de confitures.
- » » 26 » 3 volumes.
- « « 28 » 1 ménage.
- » » 21 février, 12 n^o Figaro-Modes, 2 albums-blouses, 4 croquis parisiens.
- » » 30 mars, 4 biscuits glacés aux fruits, 8 névas.
- » » 12 juillet, 3 caisses biscuits secs assortis.
- » » 30 novembre, 13 Lectures pour tous, 1 année Journal de la jeunesse, 39 Lectures modernes.
- Mlle Stern (Rosalie), 8 février, 1 trousse de travail, 24 cartes postales illustrées.
- » » 9 avril, 1 ménage métal, 1 album cartes postales, 1 ballon, 1 jeu volants.
- » » 5 juillet, 3 boîtes de cartes postales illustrées.
- » » 18 octobre, 3 petits carnets.
- Mme Trèves (Georges), 14 juillet, 1 caisse biscuits assortis, 1 caisse de soies d'Alger.
- » » 13 décembre, 1 caisse biscuits assortis, 3 volumes.
- Mme Ulmann (Th.), 26 février, 1 abonnement aux Annales politiques et littéraires.
- » » 12 mars, 1 volume.
- » » 24 septembre, 7 boîtes croquettes de chocolat.
- » » 20 novembre, 2 volumes.
- Mme Weill, boul. de Strasbourg, 19, 7 décembre, 26 grands leckerlys, 2 boîtes pastilles de chocolat.
- Mme Weisweiler (Ch.) 6 juin, 1 montre en argent.
- » » 14 » 1 porte-monnaie avec 5 fr. pour une élève.
- » » 18 décembre, 18 chemises.
- Mme Wellhoff (Gustave), 21 janvier, 19 volumes.
- MM. Wellhoff et Roche, 13 février, 209 attestations de tableau d'honneur.
- Mme Wertheim, 167, boulevard Maiesherbes, 22 octobre, 72 livres de classes, 1 livre de lecture.



DONS EN ESPÈCES

avec application déterminée

ANNÉE 1906

29 Novembre	Mlle Alcan, pour le livret d'une élève	5 »
28 Décembre	Mme Alphen-Salvador, pour la caisse des plaisirs	40 »
31 Décembre	Mme Armand Aron, pour un divertissement à l'occasion du nouvel an.....	50 »
25 Mai	Mme Armand Aron, pour une fête au Refuge.....	20 »
25 Mai	Mme Bernheim-Stern, pour une fête au Refuge..	20 »
17 Septembre	M. et Mme Büding, Cassel, pour achat de poulets et collation.....	100 »
25 Mai	Mme Paul Haarbleicher, pour une fête au Refuge.	20 »
18 Octobre	Mme Hartog, pour un livret de Caisse d'épargne.	5 »
25 Février	Mme E. Hecht, 140, boulevard Hausmann, pour achat de chocolat.....	20 »
18 Octobre	Mme Myrtil-Hecht, pour un livret de Caisse d'épargne.....	5 »
20 Décembre	Mme Lang-Wellhoff, à titre de don.....	50 »
15 Mai	Mme la baronne David Léonino, pour achat objets de tombola	40 »
7 Juin	Mme Anselme Moyse, pour la caisse des plaisirs..	20 »
18 Juin	Mme la Présidente, pour un dessert aux enfants.	10 »
23 Août	« « pour une collation	30 »
17 Septembre	« « pour une distribution de fleurs.....	5 50
9 Décembre	Mlle Jeanne Reitlinger, pour une collation.....	100 »
15 Mai	Mme la baronne Henri de Rothschild, pour achat d'objets de tombola.....	40 »
18 Mai	Mme Léon Tédesco, pour la caisse des plaisirs....	20 »
	« « pour livrets de Caisse d'épargne	30 »
20 Avril	Mme Georges Trèves, pour une promenade.....	20 »
19 Décembre	Mme Ch. Weisweiler, pour parties de campagne..	40 »

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS

A

Mmes	Adler (Max), 19, rue Ampère.....	20
	Allmayer (John), 2, Avenue Hoche.....	20
	Alphen (Mathieu), 3, rue de Suresnes	20
	Alphen (Salvador), 10, avenue de Messine.....	60
	Aron (Armand), 28, avenue de l'Opéra.....	200
	Aron, 42, avenue Henri-Martin.....	20
	Aron, 22, boulevard Flandrin.....	10
MM.	Asscher (André), 54, avenue Victor Hugo.....	25
	Asscher (B.-A.), 10, rue de Phalsbourg.....	25

B

M. le Dr	Bamberger (Edouard), 78, rue de la Tour (Passy).....	10
M. et Mme	Bardac (Noël), 1, avenue Montaigne.....	50
Mmes	Baum, 17, avenue Niel.....	20
	Baumann, 5, rue Hippolyte Lebas	5
	Baur, 27, rue Ballu.....	10
	Bechmann (Alfred), 19, rue d'Aumale.....	20
	Bechmann, 68, rue Pierre-Charron.....	10
M.	Beer (Jules), 34, rue des Mathurins	200
Mme	Bère (Anatole), 18, rue d'Armaillé	10
M.	Beer (Edmond), 68, avenue d'Iéna.....	40
Mmes	Beer (Emile), 77, boulevard Maiesherbes.....	10
	Beer (Guillaume), 34, rue des Mathurins	50
	Beleys, 24, place Maiesherbes.....	25
	Berliner (Paul), 15, rue de Miromesnil.....	10
	Bernheim, 52, rue La Bruyère.....	30
M.	Bernheim (Jacques), 27, rue Fourcroy	15
Mmes	Bernheim (Léon), 35, boulevard du Château, Neuilly-s-Seine... ..	10
	Bernheim-Stern, 17, rue de la Bienfaisance	30
	Bickart-Sée, 101, boulevard Maiesherbes.....	20
MM.	Le Rabbm de Versailles, pour la Société de « Bienfaisance Israélite », 10 bis, rue Albert Joly (Versailles).....	20
	Bischoffsheim, 34, rue des Mathurins	100
Mmes	B.schoffsheim, 11, place des Etats-Unis.....	100
	Bloch, 15, rue Roquépine.....	25
	Bloch, 12, rue Decamps.....	10
	Bloch (Achille), 152, boulevard Maiesherbes.....	15
	Bloch (Arsène), 2, Square du Ranelagh, 117, rue du Ranelagh.....	10
	Bloch (Edmond), 12, rue de Valenciennes.....	20
	Bloch (Eugène), 15, avenue d'Iéna	20
	Bloc (Henri), 11 bis, avenue Victor Hugo	20
Mmes	Bloch (Vve Isidore), 30, boulevard Maiesherbes.....	20
	Bloch (Lucien), 7, rue de Monceau.....	20

Mmes	Bloch (Raoul), 137, boulevard Voltaire.....	25
	Bloch (Tréfonse), 46, rue des Petites-Ecuries.....	20
M.	Bloche (Arthur), 51, rue Saint-Georges.....	20
Mmes	Blum (Auguste), 19, boulevard de Strasbourg.....	20
	Blum (Lucie), 6, rue Lantonnet.....	5
	Blum (Michel), 16, rue Meslay.....	10
	Blumenthal (Vve), 15, rue Richer.....	20
	Boas-jeune, 34, rue de Châteaudun.....	20
	Bollack (Alfred), 22, rue Bergère.....	20
	Bollack (Léon), 4, rue d'Enghien.....	20
M.	Boris (Théodore), 65, rue de la Victoire.....	25
Mme	Bouhy, 77, rue de Prony.....	20
MM.	Brandon (Jules), 10, avenue de Messine.....	10
	Braunstein (Maurice), 103, avenue Henri Martin.....	30
	Brisac (Marx), 39, faubourg Poissonnière.....	25
	Bruhl (Henri), 87, rue Taitbout.....	20

C

Mmes	Cahen (Albert), 53, rue Condorcet.....	10
	Cahen (Vve Alfred), 43, rue de Saint-Pétersbourg.....	12
	Cahen (Vve Alphonse), 14, rue Sainte-Cécile.....	10
	Cahen (Armand), 79, avenue de Villiers.....	20
	Cahen (Ernest), 1, Square La Bruyère.....	10
	Cahen (Henri), 19, rue Jean-Jacques Rousseau.....	10
	Cahen (Hermond), 57, quai Valmy.....	10
	Cahen (Mayer), 37, rue d'Enghien.....	10
M.	Cahn (David), 36, avenue Friedland.....	100
Mmes	Cahn (Hélène), 60, avenue du Bois de Boulogne.....	25
	Cahn (Léopold), 154, avenue des Champs-Élysées.....	25
M.	Cahn (Salvador), 49 bis, avenue d'Antin.....	10
Mme	Calmann-Lévy (Paul), 17, rue Matignon.....	40
M.	Camondo (comte de), 66, Chaussée d'Antin.....	100
Mme	Cerf (Hippolyte), 8, rue Française.....	20
M.	Cerf (Louis), 8 rue Française.....	20
Mmes	Citroen (Hugues), 32, avenue Kleber.....	20
	Cohen (F.), 24, rue Jouffroy.....	10
	Cohn, 28, rue de Chézy.....	20
	Comte (Jules), 18, rue Lord Byron.....	20
	Gornély (Edouard), 59, rue de Babylone.....	20
M.	Cornély (Emile), 80, rue Taitbout.....	20
Mmes	Crémieux (Emma), 4, boulevard Voltaire.....	10
	Crémieux (Georges), 4, avenue Hoche.....	10

D

Mmes	Dalsace (Félix), 72, avenue de Wagram.....	50
	Dalsace (Gobert), 6, rue Rougemont.....	20
M.	Dalsace (Gobert), 6, rue Rongemont.....	20
	La Société : les Dames Israélites, Présidente, Mme Lucien Munk, 10, rue d'Angoulême.....	25
	(A toucher chez le trésorier M. Cerf-Lévy-Martin, 43, rue du Temple).	

Mmes	David (Ernest), 7, rue Bourdaloue	10
	Delpuget, 30, rue La Bruyère.....	10
	Derebourg, 30, avenue Henri-Martin.....	12
	Deutsch, 2, rue Meissonnier.....	25
	Deutsch de la Meurthe (Emile), 54, avenue d'Iéna.....	25
	Deutsch de la Meurthe (Henry), 4, place des Etats-Unis	100
M.	Dorville, 113, rue Réaumur	50
Mmes	Dreyfus (Alphonse), 61, rue de l'Arcade	50
	Dreyfus (Pignon-A.), 9, place des Ternes.....	10
	Dreyfus (Arnauld), 21, rue de Madrid.....	10
	Dreyfus (Charles), 65, rue du Rocher	10
	Dreyfus-Crémieux, 15, place de la République.....	10
	Dreyfuss (Ferdinand), 98, avenue de Villiers.....	50
	Dreyfus (Gaston), 5, avenue Montaigne.....	20
	Dreyfuss (J.-H.), 95, rue Taitbout.....	10
	Dreyfus (Léopold-Louis), 77, avenue des Champs-Élysées.....	50
	Dreyfus (Moïse), 1, boulevard Beauséjour	10
	Dreyfus (René), 81, rue de Monceau	30

E

M. et Mme	Einhorn (Samuel) 27, rue Pierre Charron	50
Mme	Elie, 5, rue de Magdebourg.....	20
M.	Ellissen Albert, 153, boulevard Haussmann	20
Mmes	Ellissen (Alexandre), 39, rue de Courcelles	20
	Emerique (Alfred), 18, rue d'Aguesseau	25
MM.	Emerique (Ernest), 18, rue d'Aguesseau.....	25
	Engelmann (Moïse), 51, rue de Châteaudun.....	25
Mmes	Énos, 48, avenue Victor-Hugo.....	20
	Ephrussi (Jules), 2, place des Etats-Unis	20
	Ettinghausen (Sigismond), 60, rue de la Chaussée d'Antin.....	10

F

Mme	Fleck (Edouard), 53, avenue Victor-Hugo.....	20
MM.	Flersheim (Frédéric), 124, boulevard Malesherbes	50
	Fould (Paul), 62, avenue d'Iéna	20
Mmes	Franck (Amédée), 20, rue Lepeletier	10
	Fribourg (Gerson), 11, place Malesherbes	10

G

MM.	Getting, 148, boulevard Haussmann	20
	Gimpel (Eugène), 2, rue Sontay.....	20
Mme	Godchaut (Vve), 136, avenue du Roule, (Neuilly).....	6
MM.	Godchot (Gaston) 29, boulevard des Italiens	20
	Goldschmidt (Ferdinand), 15 place Malesherbes.....	40
Mmes	Gompel, 96, avenue Henri-Martin	20
	Goudchaux (Edmond), 3, rue de Tilsitt.....	25
	Goudchaux (Germain), 64, avenue de la Grande Armée.....	20
	Goujon (Pierre), 10, avenue de l'Alma.....	20
	Gross (Alexandre), 5, rue Boulitte	20
	Grunebaum-Ballin (Alfred), 51, boulevard Lannes.....	25
	Guttman (Nathan), 37, rue de la Pérouse.....	20

H

Mme	Haarbleicher, 68, avenue d'Éna.....	50
M.	Haas, 2, rue Raphaël.....	20
Mme	Haas (Arthur), 58, rue des Petites-Ecuries.....	40
MM.	Haas (Bernard), 49, rue de la Victoire.....	25
	Haas (Otto), 64, rue Tiquetonne.....	20
Mme	Hadamard (D.), 53, rue de Châteaudun.....	30
MM.	Halévy (Joseph), 26, rue Aumaire.....	10
	Halévy (Ludovic), 22, rue de Douai.....	20
Mmes	Halphen (Constant), 11, rue de Tilsitt.....	20
	Halphen (Julien), 95, boulevard Malesherbes.....	20
M.	Halphen (Eugène), 69, avenue Henri-Martin.....	20
Mme	Halphen (Fernand), 51, rue Dumont d'Urville.....	100
Mmes	Hannaux (Emmanuel), 54, rue des Saints-Pères.....	10
	Hartog, 23, rue de la Pépinière.....	20
	Haymann (Alfred), 20, avenue de l'Opéra.....	25
	Hecht (Albert), 7, rue Laurent-Pichat.....	25
	Hecht (Etienne), 140, boulevard Haussmann.....	50
	Hecht (M.), 125, boulevard Malesherbes.....	20
	Hecht (Otto), 99, rue de Courcelles.....	20
	Heilbronn, 115, avenue des Champs-Élysées.....	25
	Heimann (Louis), 73, boulevard Malesherbes.....	25
	Heimann (René), 5, rue de Phaisbourg.....	25
	Helbronner (Alphonse), 92, rue Jouffroy.....	10
	Helbronner (Horace), 48, avenue du Bois-de-Boulogne.....	100
	Herzog (Nathan), 9, 10, square Moncey.....	10
	Hesse (Adophe), 350, rue Saint-Honoré.....	10
	Hesse (André), atoucher, chez Mme Lang-Wellhoff, 19, boulevard de la Saussaye, (Neuilly).....	10
	Hesse (Isidor), 53, avenue Montaigne.....	20
	Heumann (Colonelle), 90, avenue Ledru-Rollin.....	10
	Hirsch (Alphonse), 28, rue de Trévise.....	10
	Hirsch (Charles), 48, rue de Bondy.....	10
	Hirsch (Hélène), 2, rue de Fleurus.....	30
	Hirsch (J.), 40, avenue de la Grande-Armée.....	25
	Hirtz (Edgard), 29, rue de Miromesnil.....	20
	Hochstaedter, 17, rue Margueritte.....	25

I

Mme	Isidore (Ernest), 10, rue Théodule-Ribot.....	20
-----	---	----

J

M.	Javal, 19, faubourg Saint-Honoré.....	20
Mmes	Javal (Gaston), 43, avenue Kléber.....	20
	Joel (Hermann), 28, boulevard Magenta.....	20
Mmes	Josué, 19, boulevard de Courcelles.....	25

K

Mmes	Kahn (Arthur), 23, avenue du Bois-de-Boulogne.....	20
------	--	----

Mmes	Kahn (Julius), 151, boulevard Haussmann.....	25
	Kahn (Zadoc), 54, rue La Bruyère.....	20
	Kann (Maurice), 49, avenue d'Iéna.....	50
	Kann (Sacky), 58, avenue du Bois-de-Boulogne.....	30
MM.	Kiefe (Max), 116, rue de la Faisanderie, (Passy).....	50
	Kinsbourg, 5, rue de Cléry.....	10
Mmes	Klein (Léon), 84, rue Maubeuge.....	10
	Klotz (Victor), 9, rue de Tilsitt.....	20
	Königswarter, 148, boulevard Haussmann.....	20
	Königswarter (Jules), 22, rue Galilée.....	100
	Kohn (Edouard), 143 bis, avenue Wagram.....	50
M.	Kraemer, 4, rue d'Anjou.....	20
Mme	Kullmann (Jules), 24, rue du Mail.....	10
Mlle	Kullmann, 18, rue Théodule-Ribot.....	5

L

Mmes	Lambert, 8, rue de la Michodière.....	20
	Lambert (E.), 95, rue Taitbout.....	20
	Lang-Wellhoff, 19, boulevard de la Saussaye, Neuilly-s-Seine..	25
	Lantz (Elie), 34, boulevard Magenta.....	10
	Lantz (Léon), 9, avenue Hoche.....	20
	Lazard, 5, rue de Magdebourg.....	30
	Lazard (B), 112, rue Lafayette.....	20
	Lehmann, 54, avenue d'Iéna.....	25
MM.	Lehmann (Mathias), 29, rue Taitbout.....	20
	Léon (A), 34, rue de Berlin.....	20
Mmes	Léon (Alexandre), 127, boulevard Haussmann.....	50
	Léon (Charles), 15, boulevard Poissonnière.....	10
	Léon (Xavier), 39, rue des Mathurins.....	30
	La baronne Léonino (David), 102, avenue Malakoff (à toucher chez M. Adam, 31, rue Baven).....	500
	La baronne Léonino (Joseph), 7, rue Euler.....	20
	Lerchenthal, 5, rue de Sfax.....	10
	Lerville, 147, avenue Malakoff.....	20
	Leven (Louis), 18, rue de Phalsbourg.....	50
	Leven (Manuel), 26, avenue des Champs-Élysées.....	15
	Levot (Léon), 122 bis, avenue Victor-Hugo.....	25
	Lévy, 81, avenue de Villiers.....	10
	Lévy-Alvarès, 15, avenue de l'Opéra.....	10
	Lévy (Anatole), 21, rue Clément-Marot.....	10
	Lévy (Auguste-Michel), 26, rue Spontini.....	100
	Lévy (Calmann), 64, rue Pierre Charron.....	100
	Lévy (Félix), 12, place Delaborde.....	100
	Lévy (Hector), 159, avenue Wagram.....	20
M.	Lévy (Fernand) 35, avenue de la République, à Chatou.....	15
	Le Rabbin Lévy (Israel), 60, rue Condorcet.....	5
Mmes	Lévy (Jacob), 16, rond-point Maillot.....	10
	Lévy (Joseph), 103, boulevard Malesherbes.....	20
M.	Lévy (Jules), 13, rue du Sentier.....	20
Mmes	Lévy (Louis), 13, rue Sainte-Cécile.....	18
	Lévy (Lucien), 12, rue du Regard.....	30
	Lévy (Lucien-Pierre), 44, rue des Belles-Feuilles.....	10
	Lévy (Michel), 53, avenue Montaigne.....	10
	Lévy (Nephtali), 36, rue Ballu.....	20
	Lévy (Paul), 50, rue de Châteaudun.....	12
		25

M.	Lévylier (Emile), 116, avenue des Champs-Élysées.....	20
Mmes	Lindenbaum, 2, rue du Bois-de-Boulogne	10
	Lipmann (Edouard), 13, rue Lafayette.....	24
	Lisbonne (Fernand), 47, rue de Chabrol.....	50
	Lœb, 3, rue Andrieux	10
	Lœwenstein (Max), 70, avenue Marceau.....	50
MM.	Lœwenstein frères, 24, rue Lepelletier.....	25
	Lœwenstein (Max), en mémoire de Mme Bella Goldschmidt, 70, avenue Marceau	500
Mmes	Lyon, 87, avenue Malakoff.....	20
	Lyon (Salvador), 49, rue de Ponthieu	20

M

Mmes	Maintz (Emile), 24, rue de Penthièvre.....	25
	Maintz (Salz), 81, avenue de Villiers.....	25
M.	Mannheim (C.-L.), 7, rue Saint-Georges.....	20
Mmes	Manuel (Eugène), 11, rue Mignard.....	20
	Marsden, Yarnton Saint-Paul's Road Bournemouth.....	50
	Marx (Arnold), 37, avenue Montaigne.....	50
	May (Henri) 2, avenue Hoche.....	25
	Mayer, 5, rue de la Boétie.....	10
Mlle	Mayer (Ernest), 8 bis, rue de Lisbonne.....	20
Mme	Mayer (Palmyre), 14, rue de Douai.....	10
MM.	Merzbach, 22, place Vendôme.....	20
	Meyer (Emile), 20, rue de Penthièvre	10
Mmes	Meyer, 10, rue de Phalsbourg.....	25
	Meyer, 12, rue de Valenciennes.....	12
	Meyer (Moïse-Alexandra), 7, avenue Victor-Hugo	10
M.	Millard, 4, rue Rembrandt	5
Mme	Moch, 1, rue Jean-François Lépine	20
M.	Moche, 33, rue de la Chapelle.....	12
Mmes	Moyse (Anselme), 10, boulevard Flandrin.....	50
	Moyse (Paul), 87 bis, avenue Wagram.....	20
	Montefiore (S. L.), 36, avenue Henri-Martin.....	30
	Morel-Kahn, 154, boulevard Haussmann.....	25
	Munck, 6, passage Saulnier	15

N

Mmes	Nachmann (Adolphe), 3, rue Daru.....	15
	Nathan (Edouard), 23, avenue Kléber.....	25
	Netter (Arnold), 129, boulevard Saint-Germain.....	10

O

Mmes	Ochs (Alphonse), 26, rue Lafayette.....	25
	Ochs (Georges), 22, avenue du Bois-de-Boulogne.....	40
	(A toucher le 7 octobre).	
M.	Ochs (Louis), 5, place Malesherbes.....	25
M.	Oppenheim (Maurice), 41, rue de la Grande-Truanderie.....	18
Mmes	Ottensosser, 34, avenue du Bois-de-Boulogne	20
	Oulmont (Léon), 5, place Malesherbes	25
	Oulmont (M), 5, rue de la Boétie.....	10

P

M.	Pam (Y.), 50, avenue du Bois-de-Boulogne.....	50
Mmes	Paquin (Diàna), 99, boulevard Magenta.....	20
	Paquin (Léon), 2, Villa Saïd.....	20
	Paquin (Théodore), 2, Villa Saïd.....	20
	Péreire (Eugène), 45, faubourg St-Honoré.....	200
M.	Philippe (Léon), 23 bis, rue de Turin.....	20
Mme	Philippi, 63, avenue de Villiers.....	25
M.	Picard (Alfred), 22, rue Vignon.....	25
Mlle	Polak (à toucher en 2 fois, janvier et juillet, 32, rue de l'Echi- quier).....	240
M.	de Porto-Riche, 5, rue Scribe.....	20
Mme	Propper, 64, rue Pierre-Charron.....	40

R

MM..	Raphael (E.), 23, rue de Ponthieu.....	10
	Ratisbonne (Fernand), 21, avenue Kléber.....	50
Mmes	Reblaub, 4 bis, rue des Rosiers.....	10
	Reinach (Salomon), 4, rue de Traktir.....	150
	Reinach (Théodore), 9, rue Hamelin.....	20
	Reitlinger (Adolphe), 7, rue de Phalsbourg.....	50
	Reitlinger (Alfred-H.), 64 bis, rue de Monceau.....	40
	Reitlinger (Frédéric), 9, avenue Hoche.....	20
	Reitlinger (Sigismond), 66, avenue Victor-Hugo.....	50
	Revel, 63, rue de La Boétie.....	20
	Rheims (Edmond), 122 bis, avenue Victor-Hugo.....	50
	Rheims (Jules), 24, rue de Téhéran.....	20
M.	Rhens (A.-M.), 29, boulevard des Italiens.....	25
Mme	Ricqlès (L. de), 131, boulevard Malesherbes.....	10
M.	Rikoff (Martin), 3, avenue Velasquez.....	20
Mmes	Rosenfeld (Henri), 41, rue Cardinet.....	20
	Rosenwald (Frédéric), 14, rue de Maubeuge.....	10
	Rosenwald (Lucien), 11, rue de Lisbonne.....	10
M.	le baron de Rothschild (Edmond), 21, rue Laffitte.....	400
Mmes	les baronnes de Rothschild (Gustave), 23, avenue Marigny.....	200
	de Rothschild (Henri), 33, Faubourg Saint-Honoré.....	300
	de Rothschild (Salomon), 11, rue Berryer.....	300
M.	Rubens, 41, avenue de l'Alma.....	50
Mme	Rueff (Léon), 39 bis, rue de Châteaudun.....	20
M.	Ruff (Jules), 43, rue Taitbout.....	20

S

M. et Mme	Saint-Paul (Georges), 8, place des Etats-Unis.....	100
Mme	Salomon (Vve Lévy), 121, rue Saint-Lazare.....	20
Mlle	de Salemfels, 131, avenue Wagram.....	20
M.	Samson, 7, rue Béranger.....	5
Mmes	Samuel (Albert), 10, rue de Strasbourg.....	10
	Samuel (Emile), 5, rue Scribe.....	25
M. et Mme	Sanson (Louis), 15, rue Léo Delibes.....	20
Mlles	Schiller (Georgette), 72, avenue de Wagram.....	5

Mlle	Schiller (Jacqueline), 72, avenue de Wagram.....	5
Mmes	Schiller, 72, avenue de Wagram.....	20
	Schloss (Philippe), 104, avenue Malakoff.....	20
	Schlésinger (Emile), 60, rue Taitbout.....	10
M.	Schuhmann, 7, place Malesherbes.....	25
M. et	Mme Schonfeld (Jules), 22, avenue Niel.....	20
Mme	Schwab (Arnold), 93, rue de Courcelles.....	20
M.	Schwartz (Charles), 130 faubourg Saint-Honoré.....	10
Mme	Sée (la générale), 9, place des Ternes.....	10
Mlle	Segmann (Emilie), chez Mme Adolphe Hesse, 350 rue Saint-Honoré.....	10
Mmes	Seligmann (Edmond), 5, avenue Montaigne.....	20
	Seligmann (Régina W.), 26, avenue de Villiers.....	100
	(A toucher, bureau Seligmann, 34, boulevard Haussmann).	
	Semama, 52, rue François 1 ^{er}	25
	Silz (Maximilien), 22, boulevard Flandrin.....	20
	Simon (Frédéric), 12 place Malesherbes.....	20
M.	Sinay, 82, avenue Parmentier.....	20
Mmes	Spire (Gaston), 21, Cité des Fleurs.....	10
	Spitzer, 75, rue de la Faisanderie.....	25
	Stern (Edgard), 20 avenue Montaigne.....	100
	Stern (Michel), 15, rue Alphonse de Neuville.....	50
	Stern (Moïse), 65, rue de la Boétie.....	20
Mlle	Stern, 15, rue Alphonse de Neuville.....	25
Mme	Stern (Alfred), 90, Avenue Malakoff.....	20
Mlle	Stetten (Marianne), 10, rue de Florence.....	25
Mmes	Stora (Moussani), 63, boulevard des Batignolles.....	10
	Storch, 3, rue du Louvre.....	20

T

Mmes	Taub, 10, rue Lafayette.....	10
	Tédesco (Léon), 6, rue du Général Appert.....	20
	Trèves (Albert), 76, rue de Prony.....	20
	Trèves (Georges), 78, rue de Prony.....	20
	Trèves (Marcel), 5, rue Théodore de Banville.....	25

U

Mme	Ulmann, 30, boulevard Malesherbes.....	200
-----	--	-----

V

M.	Valabrègue (Jules), 41, rue de Vaugirard.....	10
Mme	Villard (Léon), 17, rue Baudin.....	12

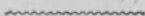
W

Mmes	Waël, 24, place Malesherbes.....	20
	Wahl (Oscar), 72, avenue Kléber.....	10
M. et Mme	Waller, 186, avenue Victor-Hugo.....	20

Mmes	Weill (Alexandre), 34 <i>bis</i> , avenue du Bois-de-Boulogne.....	100
	Weill (Charles), 6, rue de Phalsbourg (en souvenir du 10 avril).....	20
	Weill (David), 6, rue de Chézy (Neuilly-sur-Seine).....	50
M.	Weill (le docteur), 101, rue Saint-Lazare.....	20
Mme	Weill (Georges-Denis), 22, place Malesherbes.....	50
M.	Weill (Henri), 11, rue Franklin.....	5
MM.	Weill (Jules), 7, rue Borghèse (Neuilly-sur-Seine).....	5
	Weill-Kahn (Elèves de l'Institut), 45, boulevard Victor Hugo (Neuilly-sur-Seine).....	25
Mmes	Weill (Léon), 189, avenue de Neuilly.....	20
	Weill (Martignan), 43, avenue Montaigne.....	20
	Weill, 31, avenue de Neuilly.....	10
	Weill (Sylvain), 199, avenue Victor-Hugo.....	50
	Weismann (Georges), 2, rue de Compiègne.....	10
MM.	Wellhoff (Bernard), receveur municipal à Lille.....	10
	Wellhoff (Gustave), 132, rue Lafayette.....	25
	Wellhoff (Léon), 8, rue Gounod.....	25
	Wellhoff (Salomon), Alexandrie (Egypte).....	10
Mme	Wimpfheimer (Sam), 10, rue de Florence.....	20
M.	Winter (David), 3, avenue Vélasquez.....	50
Mmes	Wolf, 85, boulevard Malesherbes.....	25
	Wolf, 31, avenue de Neuilly.....	10
	Wolf, 12, rue du Regard.....	10
M.	Worms (Jules), 19, rue de Navarin.....	10
Mmes	Worms (Michel), 8, boulevard Magenta.....	20
	Wurmser (Clément), 88 <i>bis</i> , boulevard Latour-Maubourg.....	3

Z

M.	Zivy, 82, boulevard Magenta.....	10
----	----------------------------------	----



DECRET DU 29 JUILLET 1892

portant reconnaissance d'utilité publique

Le Président de la République française,

Sur le Rapport du Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur ;

Vu la délibération, en date du 15 juin 1891, par laquelle l'Assemblée générale de la Maison Israélite de Refuge pour l'Enfance, ayant son siège à Neuilly (Seine), sollicite la reconnaissance légale de l'Œuvre ;

Vu la demande conforme de la Présidente ;

Vu les documents administratifs et financiers produits à l'appui de ladite demande ;

Vu le projet des Statuts ;

Vu la délibération, en date du 5 janvier 1892, aux termes de laquelle le Consistoire Israélite de Paris a déclaré céder à la Maison Israélite de Refuge pour l'Enfance un terrain situé à Neuilly et sur lequel est édiflée ladite Maison ;

Vu l'avis du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes ;

Vu l'avis du Conseil d'Etat du 17 janvier 1896,

La section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du Conseil d'Etat entendues ;

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER

L'Œuvre dite « Maison Israélite de Refuge pour l'Enfance », fondée en 1866 et ayant son siège à Neuilly (Seine), est reconnue comme Etablissement d'utilité publique.

Sont approuvés les Statuts de l'Œuvre, tels qu'ils sont annexés au présent décret.

ARTICLE 2

Le Consistoire Israélite de Paris (Seine) est autorisé à céder à la Maison Israélite de Refuge pour l'Enfance, reconnue comme établissement d'utilité publique par l'article précédent, un terrain situé à Neuilly (Seine), boulevard de la Saussaye, 19, contenant 1.232 mètres, estimés 18.480 francs, sur lequel est édiflée la Maison de Refuge, ledit terrain provenant d'une donation faite au Consistoire par les époux Saint-Paul et autorisée par le Décret du 6 novembre 1881.

ARTICLE 3

Le Président du Comité consultatif de la Maison Israélite de Refuge pour l'Enfance, existant à Neuilly (Seine), est autorisé à accepter la rétrocession que le Consistoire Israélite de Paris a faite à cette Œuvre, suivant délibération du 5 janvier 1892, d'un terrain situé à Neuilly, boulevard de la Saussaye, 19, contenant 1.232 mètres estimés 18.480 francs et sur lequel est édiflée ladite Maison de Refuge.

ARTICLE 4

Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, et le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Fontainebleau, le 29 juillet 1892.

Signé : CARNOT.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil.

Ministre de l'Intérieur,

Signé : EMILE LOUBET.

STATUTS

Annexés au décret du 29 Juillet 1902

ARTICLE PREMIER

L'Association dite « Maison Israélite de Refuge pour l'Enfance », fondée en juillet 1866, a pour but de recueillir des jeunes filles sans ressources et sans appui moral, pour les élever et les mettre en mesure de subvenir à leurs besoins.

Elle a son siège à Neuilly-sur-Seine (Seine), boulevard de la Saussaye, n° 19.

ARTICLE 2

L'Association se compose de membres souscripteurs, de donateurs, de bienfaiteurs et de fondateurs.

Les souscripteurs payent une cotisation annuelle dont le minimum est de dix francs.

La cotisation peut être rachetée, en versant une somme égale à vingt fois le montant de la cotisation annuelle.

Le Conseil d'administration peut conférer le titre de donateur aux personnes qui ont versé une somme de cinq cents francs et au-dessus, le titre de bienfaiteur à celles qui ont versé une somme de deux mille francs et au-dessus, et le titre de fondateur à celles qui ont versé une somme de quinze mille francs.

ARTICLE 3

Le Conseil d'administration se compose de quarante dames, élues pour cinq ans par l'Assemblée générale.

Il choisit parmi ses membres un bureau composé de :

Une Présidente ;

Deux Vice-Présidentes ;

Une Secrétaire ;

Une Trésorière ;

Une Trésorière adjointe.

Le bureau est élu pour un an.

Le Conseil se réunit une fois par mois, chez la Présidente, ou en cas, soit d'absence, soit d'empêchement de cette dernière, chez l'une des deux Vice-Présidentes.

Le Conseil se réunit, en outre, chaque fois qu'il est convoqué par la

Présidente ou sur la demande, soit de deux membres du bureau, soit du quart de ses membres.

Toute dame, membre du Conseil, qui, sans motif valable, aurait manqué d'assister à trois séances consécutives du Conseil d'administration, sera considérée comme démissionnaire et il sera pourvu à son remplacement.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la prochaine Assemblée générale.

Le renouvellement du Conseil a lieu tous les ans par cinquième. Les membres sortants sont rééligibles.

La présence du quart des membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par la Présidente et la Secrétaire.

ARTICLE 4

Un Comité consultatif pour les affaires contentieuses, juridiques et financières, composé de cinq membres, est désigné pour une durée de cinq années par le Conseil d'administration, parmi les membres souscripteurs ou autres, majeurs, français, et jouissant de leurs droits civils et politiques.

Ce Comité choisit dans son sein son Président et son Secrétaire. Les fonctions de ces deux membres durent cinq années. Les membres du Comité consultatif et de son bureau sont indéfiniment rééligibles.

Le Comité est nécessairement appelé à donner son avis sur tous les objets prévus à l'article 5, ci-après.

ARTICLE 5

Les délibérations relatives à l'acceptation des dons et legs, aux acquisitions et échanges d'immeubles sont soumises à l'approbation du Gouvernement.

ARTICLE 6

Les délibérations relatives aux aliénations, constitutions d'hypothèques, baux à long terme et emprunts ne sont valables qu'après approbation par l'Assemblée générale.

ARTICLE 7 (1)

Le Président du Comité consultatif pour les affaires contentieuses, juridiques et financières représente l'Association en justice et dans tous les actes de la vie civile.

ARTICLE 8

Toutes les fonctions de l'Association sont gratuites.

(1) Cet article a été, par décret du 25 juin 1900, modifié ainsi qu'il suit :

« Le Secrétaire du Comité consultatif pour les affaires contentieuses, juridiques et financières représente l'Association en justice et dans tous les actes de la vie civile. »

ARTICLE 9

Les ressources de l'Association se composent :

- 1° Des cotisations et souscriptions de ses membres ;
- 2° Des dons et legs en argent ou en nature dont l'acceptation aura été autorisée par le Gouvernement ;
- 3° Des subventions qui pourraient lui être accordées ;
- 4° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel, avec l'autorisation du Gouvernement ;
- 5° Enfin, du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

ARTICLE 10

Les fonds disponibles seront placés en rentes nominatives 3 p. 100 sur l'Etat ou en obligations nominatives des chemins de fer, dont le minimum d'intérêt est garanti par l'Etat.

ARTICLE 11

Le fonds de réserve comprend :

- 1° Le dixième de l'excédent des ressources annuelles ;
- 2° Les sommes versées pour le rachat des cotisations ;
- 3° La moitié des libéralités autorisées, sans emploi.

Ce fonds est inaliénable ; ces revenus peuvent être appliqués aux dépenses courantes.

ARTICLE 12

Le moyen d'action de l'Association est l'entretien, l'éducation et l'instruction des enfants recueillis dans l'établissement à ce destiné.

ARTICLE 13

L'Association peut se diviser en différentes Commissions annuelles.

ARTICLE 14

Aucune publication ne peut être faite au nom de l'Association sans l'examen préalable et l'approbation du bureau.

ARTICLE 15

L'Assemblée générale se compose des membres souscripteurs, des donateurs, bienfaiteurs et fondateurs.

Elle se réunit au mois une fois par an. Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration.

Son bureau est celui du Conseil. Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'Association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés, chaque année, à tous les membres, au préfet du département et au Ministère de l'Intérieur.

Tout membre de l'Association pourra voter à l'Assemblée générale par correspondance.

ARTICLE 16

Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration, ou de vingt-cinq membres, soumise au bureau au moins un mois à l'avance.

L'Assemblée extraordinaire spécialement convoquée à cet effet ne peut modifier les Statuts qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

L'Assemblée doit se composer du quart, au moins, des membres en exercice.

La délibération de l'Assemblée est soumise à l'approbation du Gouvernement.

ARTICLE 17

L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association, et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre, au moins, la moitié, plus un des membres en exercice. Ses résolutions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents et soumises à l'approbation du Gouvernement.

ARTICLE 18

En cas de dissolution, l'actif de l'Association est attribué par délibération de l'Assemblée générale à un ou plusieurs établissements analogues et reconnus d'utilité publique.

Cette délibération est soumise à l'approbation du Gouvernement.

ARTICLE 19

Il sera procédé de même en cas de retrait d'autorisation donnée par le Gouvernement.

Dans le cas où l'Assemblée générale se refuserait à délibérer sur cette attribution, il sera statué par un décret rendu en forme de règlement d'administration publique.

ARTICLE 20

Un règlement intérieur, adopté par l'Assemblée générale et approuvé par

le préfet, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents statuts. Il peut toujours être modifié dans la même forme.

Délibéré en séance de l'Assemblée générale du 15 juin 1891.

Pour copie conforme :

La Présidente :

Signé : CORALIE CAHEN.

La Secrétaire :

Signé : ANNA F. LISBONNE.



TABLE DES MATIÈRES

Conseil d'Administration	3
Commissions	4
Comité consultatif pour les affaires contentieuses, juridiques et financières.....	5
Officiers Ministériels de l'Association	5
Architecte de l'Association.....	7
Personnel de la Maison de Refuge.....	8
Historique de l'Œuvre	12
Liste des libéralités faites au profit de la Maison Israélite de Refuge	14
Procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 avril 1907.....	15
Annexe n° 1 au procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 avril 1907. — Rapport sur la situation morale et financière.....	21
Annexe au rapport sur la situation morale et financière. — Compte général des recettes et des dépenses. Exercice 1906.....	23
Résumé du compte général des recettes et des dépenses de l'exercice 1906 et des exercices clos.....	25
Annexe n° 2 au procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 avril 1907. — Budget. Exercice 1908	27
Discours prononcés à la distribution des prix du 19 décembre 1906	37
Dons pour la distribution des prix du 29 décembre 1906.....	39
Dons en espèces (année 1906).....	41
Dons en nature (année 1906).....	44
Dons en espèces avec application déterminée.....	45
Liste des Membres souscripteurs.....	55
Décret portant reconnaissance d'utilité publique.....	57
Statuts.....	

